



HAL
open science

Les mémoires de Vichy. Où en sont les représentations du Régime de Vichy dans les mémoires des élèves de Bac Pro ? Quels en sont les vecteurs ?

Chloé Roussille

► To cite this version:

Chloé Roussille. Les mémoires de Vichy. Où en sont les représentations du Régime de Vichy dans les mémoires des élèves de Bac Pro ? Quels en sont les vecteurs ?. Education. 2019. dumas-02549068

HAL Id: dumas-02549068

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02549068>

Submitted on 21 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

MASTER

METIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

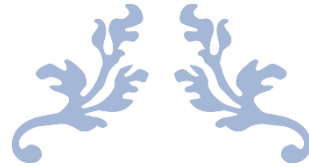
Mention	Parcours
Second degré	Lettres / Histoire-Géographie

MEMOIRE

**Les mémoires de Vichy. Où en sont les représentations du Régime de Vichy dans les mémoires des élèves de Bac Pro ?
Quels en sont les vecteurs ?**

Chloé ROUSSILLE

Directeur-trice de mémoire (en précisant le statut)	Co-directeur-trice de mémoire (en précisant le statut)
Eric MALO (PRAG)	
Membres du jury de soutenance : (en précisant le statut)	
- - - -	
Soutenu le 17/06/2019	



LES MÉMOIRES DE VICHY

Mémoire – Parcours Second Degré – Lettres/Histoire Où en sont les représentations du Régime de Vichy dans les mémoires des élèves de Bac Pro ? Quels en sont les vecteurs ?



SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I- Délimitation du cadre théorique	3
A- L'État français : la Révolution nationale et la collaboration	3
1. La Révolution nationale	3
2. La collaboration avec l'Allemagne nazie	5
B- Le rôle de Vichy dans la déportation des Juifs de France	7
1. Vichy : complice et acteur	7
2. La rafle du Vélodrome d'Hiver (16 et 17 juillet 1942)	8
3. Les camps d'internements de la région toulousaine	10
C- Les mémoires de Vichy	11
1. 1944 – 1971 : les mémoires immédiates	13
1.1 La « phase de deuil »	13
1.2 Le mythe résistancialiste	13
2. Les changements d'orientation mémorielle de 1971 à nos jours	14
2.1 L'explosion des mythes	14
2.2 L'obsession du malaise	16
II- Le procédé expérimental mis en place	17
A- Un programme et des Ressources	17
1. Le programme d'Histoire en Lycée professionnel	17
2. Un mémoire et un sujet d'étude	18
B- Deux manuels, deux propositions différentes pour un même sujet d'étude	22
1. Deux manières de traiter la partie leçon	23
2. Deux approches pour deux situations	26
2.1 La rafle de Vel' d'Hiv'	26
2.2 Jean Moulin et l'unification de la Résistance	28
C- Représentation des élèves : un questionnaire pour récolter des données	29
1. Le régime de Vichy	30
2. La rafle du Vel' d'Hiv'	31
3. La Résistance :	33
4. Les représentations	34
III- Construire et déconstruire les représentations des élèves	35
A- Présentation des séances imaginées et de leurs objectifs	35
B- Analyse des séances réalisées	38
CONCLUSION	40
BIBLIOGRAPHIE	41
ANNEXES	42
Annexe n°1 : Questionnaire distribué aux élèves	42
Annexe n°2 : Fiche activité élèves	44
Annexe n°3 : Tâche complexe réalisée par un groupe d'élèves :	52
Annexe n°4 : Bulletin Officiel spécial n°2 du 19 février 2009	53

INTRODUCTION

Les faits historiques sont par essence des faits psychologiques¹.

Le souvenir des années 1940 – 1944 reste dans la mémoire des Français si permanent et pourtant si conflictuel. Manifestement, il est naturel d'expliquer cette idée par l'ampleur des événements d'une telle force, d'une telle barbarie et de tels changements en particulier technologiques et scientifiques pour la quasi-totalité des pays du monde. Mais cette imperméabilité du souvenir chez les Français vient, vraisemblablement, des nombreuses violences, proche de la guerre civile pendant l'été 1944 qui ont déchiré ce peuple, de l'influence et des actes du régime de Vichy qui ont joué un rôle essentiel, sinon premier, dans la difficile réconciliation des Français avec leur histoire. C'est ainsi qu'à travers le prisme de Vichy, se reflètent l'occupation étrangère, la défaite et la guerre qui sont encore loin d'avoir, disparues de la conscience des Français.

Après avoir analysé dans une première partie les principales caractéristiques de l'État français, son rôle dans la déportation des juifs de France et les marques de ces « années noires » dans la mémoire des Français, je m'intéresserai dans une seconde partie du mémoire à la vision des élèves sur la Seconde Guerre Mondiale et plus particulièrement sur l'État français. Dans une ultime partie, j'étudierai la construction d'une séquence d'enseignement et sa portée didactique. Ainsi, cette recherche portera plus précisément sur les mémoires collectives de ces élèves de lycée professionnel et sur l'origine de celle-ci. À travers un questionnaire visant à faire émerger les représentations des élèves je m'interrogerai sur l'origine de ces représentations, de cette mémoire. Ainsi, il me paraît judicieux de se demander : quels films, reportages ont-ils visionné ? Quels livres ont-ils lu ? Quels témoignages ont-ils pu écouter ? Quelle est l'origine de ces vecteurs mémoriels ?

¹ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, 1993.

I- Délimitation du cadre théorique

A- L'État français : la Révolution nationale et la collaboration

La Seconde Guerre Mondiale a profondément bouleversé l'homme et son rapport au monde ainsi qu'à sa propre nature au XX^{ème} siècle. Cette période dite des « années noires » met un frein net à l'histoire positiviste notamment, qui voyait les siècles défilier suscitant un progrès constant pour l'humanité. En effet, les atrocités, les crimes de guerres, les génocides commis en moins de dix années sont un choc pour les mentalités qui se retrouvent confrontées à l'horreur pendant et après la guerre.

C'est ainsi que, le 3 septembre 1939, après l'échec d'un ultimatum sollicitant le retrait des troupes allemandes en Pologne, l'Angleterre puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne nazie, commence alors une guerre d'un genre nouveau : un conflit idéologique.

Rapidement après le début du conflit, la France connaît une défaite « éclair » qui donne lieu à l'exode massif des populations du nord du territoire, huit millions de français sont sur les routes. Cet événement est rendu d'autant plus dramatique par la désorganisation des transports et les bombardements de l'aviation ennemie.

C'est donc une France perdue qui appelle au pouvoir, à la recherche d'un dernier espoir, le maréchal Pétain connu comme le vainqueur de Verdun. Ainsi, le 6 Juin 1940, il compose le dernier gouvernement de la III^{ème} République qui disparaît le 10 juillet 1940 quand le Maréchal obtient les pleins pouvoirs. La République disparaît au profit d'un régime autoritaire : L'État français dont il est à la tête. Après avoir demandé l'armistice à l'Allemagne, signé le 22 juin dans la forêt de Compiègne, Pétain organise une nouvelle France coupée en deux dont la capitale n'est plus Paris mais Vichy, se caractérisant par deux principaux éléments : Révolution nationale et collaboration.

1. La Révolution nationale

La Révolution nationale, présentée comme l'idéologie officielle du régime dès 1940, va de pair avec cette France de Pétain antidémocratique et antilibérale. Cette « révolution » se veut une rupture complète avec l'esprit de la Révolution française de 1789 et doit remettre de l'ordre dans ce pays. Elle s'appuie également sur différentes influences dont deux en particulier.

Tout d'abord, l'ordre moral catholique selon lequel la France doit retourner à la foi traditionnelle de ses années de gloire, en acceptant l'autorité et la hiérarchie et en faisant disparaître les conflits sociaux par la charité.

La deuxième source d'influence est issue du fascisme, omniprésent dans les pays voisins tels que l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne mais également en France au sein d'un certain milieu intellectuel comprenant entre autres Robert Brasillach et Pierre Drieu la Rochelle. De plus, l'Action Française de Charles Maurras est également très visible. Cette influence apparaît en particulier dans les premières mesures prises par le gouvernement de Vichy durant l'été 1940. Ces nouvelles politiques vont s'opposer très fortement à ce que Maurras appelle l'Anti-France c'est-à-dire les Francs-maçons et les Juifs. Mais elles se traduisent aussi par des nombreuses dénaturalisations.

En résumé, la Révolution Nationale entend mettre un point final au laisser-faire, au système parlementaire et à cette société axée sur le peuple ce qui signifie une rupture totale avec la Troisième République. Elle souhaite, donc, instaurer un nouvel ordre dans lequel la femme est refoulée à la sphère du privé dans laquelle elle doit être à la fois bonne ménagère et mère exemplaire. En effet, dans cette société où la famille est la cellule de base, le divorce devient très difficile, l'avortement et l'homosexualité durement réprimés.

De plus, dans cet ordre nouveau, le travail manuel et agricole sont glorifiés ainsi qu'un retour à des valeurs fortes est souhaité telles que le patriotisme, la discipline et l'ordre. C'est ainsi que la devise française n'est plus « Liberté, Égalité, Fraternité » mais se transforme en : « Travail, Famille, Patrie ».

Afin d'inculquer ces nouvelles valeurs aux Français, l'État français en tant que régime autoritaire aspire à remettre de l'ordre dans le pays, suspend les libertés publiques, supprime tous les contre-pouvoirs institutionnels ainsi que tout ce qui peut rappeler de près ou de loin le régime républicain allant même jusqu'à faire disparaître le mot de « République ».

En outre, les conséquences de ce changement de régime ne tardent pas à atteindre la vie des Français. L'État français redonne sa valeur au travail d'une part, en le protégeant du capitalisme et du socialisme et d'autre part en développant à travers la Charte du travail éditée en 1941, le corporatisme soit un lien direct entre patrons, cadres et ouvriers qui travaillent dans une même entreprise ou filière, dans chaque profession. Dans le prolongement de cette conviction de revenir aux valeurs d'avant la Révolution française, le gouvernement fonde de nombreux ordres professionnels comme pour les médecins entre autres et en définit les politiques.

Par ailleurs, l'information étant muselée, la propagande est toute puissante, mettant rapidement en place un culte de la personnalité autour du chef : Pétain qui prend racine dès le plus jeune âge, dans les écoles où tous les petits Français apprennent cet hymne : *Maréchal, nous voilà*. Cet endoctrinement continu avec les chantiers de la jeunesse, créés pendant l'été 1940 pour les jeunes en âge de faire leur service militaire qui doivent être incorporés en juin. Ces chantiers permettent d'encadrer et de donner le goût de la discipline aux jeunes Français.

2. La collaboration avec l'Allemagne nazie

Lorsque le général Charles Huntziger rencontre le représentant du Troisième Reich dans la forêt de Compiègne le 22 juillet 1940, il signe l'armistice de la France avec l'Allemagne. Cet armistice signé par un gouvernement de la III^{ème} République prend fin très rapidement, déclenche le régime de Vichy qui lance le pays, vers une collaboration avec l'ennemi allemand qui sera détaillée lors de l'entrevue de Montoire dans le but d'obtenir hypothétiquement des atouts pour la France tels que la libération des prisonniers de guerre, l'assouplissement de la ligne de démarcation et la diminution des frais d'occupation. Cette rencontre unique qui se déroule le 24 octobre 1940 et dont aucun compte rendu officiel n'est publié, réunit Hitler et Pétain. Les deux hommes vont s'entendre et établir le principe d'une collaboration active. Selon le Maréchal, ce dialogue de « frères d'armes » doit préparer les conditions définitives de la paix entre l'Allemagne et la France.

Afin d'expliquer ce choix de collaboration, deux thèses voient le jour. D'une part, on pense que l'objectif de Pétain est de sauver l'essentiel, de sauver ce qu'il reste de la France. D'autre part, on imagine que cette orientation est une politique délibérée du Régime de Vichy.

En effet, cette collaboration est tout d'abord, économique et matérielle. Elle comprend la livraison de denrées alimentaires et la fabrication de matériel militaire destinées au Troisième Reich. Cette collaboration engendre rapidement des pénuries de tout ordre pour les Français en particulier ceux vivants dans les villes.

De plus, l'antisémitisme français prend pour modèle la politique raciste de l'Allemagne nazie de sa propre initiative et sans aucune pression allant même jusqu'à devancer les demandes du Troisième Reich. Cette politique collaborationniste se proclame de se fait par le décret loi du 3 et 4 octobre 1940 qui définit les Juifs comme une « race » entraînant, en outre, des interdictions professionnelles dans divers secteurs comme dans la fonction publique, la presse, la radio et le cinéma et des internements dans des camps. De ce fait, 15000 Juifs sont dénaturalisés.

Aussi, au fur et à mesure des mois et des années, la vie des Juifs français devient de plus en plus difficile voire impossible dans des temps où il est déjà très compliqué de vivre « normalement ». En effet, la France est, à ce moment-là, divisée en deux. La zone Nord est dirigée par les Allemands, la zone Sud par le Régime de Vichy. Ils se voient interdits de faire leurs courses avant 18h, interdits de sortir après 20h, interdits de posséder un bien permettant de se déplacer ou de s'informer, interdits d'aller à la piscine, au théâtre, au café, à la bibliothèque.

Enfin, dans une volonté de collaboration sans limite, l'État français oblige les Juifs à être recensés dans les commissariats de police de la zone occupée entre le 3 et le 19 octobre 1940 puis sur l'ensemble du territoire français. Un deuxième recensement a lieu en juin 1941, il concerne désormais les personnes mais également les biens qu'elles possèdent.

Par ailleurs, la politique de collaboration s'intègre également dans la vie des hommes qui avec l'instauration de la relève. Sur la base du volontariat, elle offre la possibilité aux Français d'aller travailler en Outre-Rhin en échange du retour des prisonniers de guerre. Mais l'Allemagne, en manque de main d'œuvre qualifiée demande sans cesse des hommes pour remplacer ceux partis faire la guerre sur le front de l'Est notamment, très meurtrier. Cette demande n'est pas un problème pour l'État français. En effet, Pierre Laval, personnalité la plus importante du régime après Pétain et principal maître d'œuvre de la politique de collaboration d'État, crée à partir de 1943, le Service de Travail Obligatoire pour répondre aux besoins allemands.

Pour finir, cette collaboration s'inscrit enfin dans le domaine militaire avec, en plus de l'envoi d'armes et de matériels militaires en tout genre, la création de la Légion des Volontaires Français le 6 juillet 1941. Ainsi, des volontaires français s'engagent contre le bolchevisme, au côté des nazis, à combattre sur le front de l'Est au nom de l'Europe nouvelle.

Enfin, pour ce qui concerne les adultes qui ne resteraient pas dans le droit chemin, la milice française est créée le 20 janvier 1943. Constituée d'environ 30000 membres bénévoles, cette organisation paramilitaire qui devient rapidement la police politique de Vichy, a pour objectif, dans un climat de collaboration active, d'aider les Allemands dans la traque des « terroristes » de la Résistance, mais aussi des juifs et réfractaires au Service de Travail Obligatoire mis en place à partir de 1943.

La Révolution nationale et la collaboration active du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie forment « un passé qui ne passe pas »². Dans ce sens, les mémoires immédiates de l'après-guerre vont refouler ce passé, s'arranger avec lui.

Ainsi, les jugements et les sarcasmes sur la versatilité des Français, entre collaboration et résistance, viennent de partout. Ils exprimaient à ce moment-là, le ressentiment de vichystes nostalgiques qui cherchaient à atténuer leurs propres compromissions dans l'affirmation d'un renoncement et d'un égarement collectifs. Le meilleur moyen de diminuer leurs responsabilités était de la faire partager et endosser par le plus grand nombre.

Mais cette même connivence décrétée entre les Français et la politique de Pétain ne permet de disculper qui que ce soit et même pire, elle ne diminue en rien les crimes de l'État français. Elle soulève d'autant plus, la question des reconstructions mémorielles arrangeantes. En effet, après avoir sombré dans la collaboration le pays refuse de reconnaître cette honte.

Dans ce sens, la Résistance devient l'événement fondateur qui sert de socle à la reconstruction de la nation française. Le sacrifice et l'héroïsme de quelques hommes et femmes étaient mis sur le devant de la scène, gommant ainsi les « années noires » de la France avec ce qu'elles comportent de plus affreux, de plus inhumains : la déportation des Juifs.

B- Le rôle de Vichy dans la déportation des Juifs de France

Ces impensables crimes vont être, très rapidement après la fin de la guerre et l'épuration sauvage ou légale mise en place, effacés des mémoires peu enclines à entendre, notamment, la parole des survivants des camps. On veut oublier ce que la nature humaine a pu faire de plus noir, ou bien ce qui met directement en cause les autorités françaises membres du régime de Vichy qui ont participé à la déportation de 76000 Juifs français et étrangers vers les camps de la mort.

1. Vichy : complice et acteur

En effet, l'administration française à la solde des Allemands, à sa manière, va contribuer à toutes ces exactions, exécutions et déportations même s'ils n'en sont pas directement et entièrement responsables. Néanmoins, de nos jours, il ne fait aucun doute que, parmi le grand

² ROUSSO, Henry, CONAN, Eric, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Pluriel, 1994.

nombre de victimes, une partie non négligeable, a subi le contrecoup non de l'Occupation étrangère ou de la guerre mais du conflit interne dont Vichy été à l'origine.

Par la collaboration active en terme de politique antisémite étudiée précédemment, le régime de Vichy va largement contribuer à la traque des Juifs sur le territoire français et en particulier grâce aux nombreux recensements effectués dès octobre 1940.

En effet, ces recensements déclenchent la création de fiches pour chaque individu et pour chaque famille réunies dans un fichier intitulé « fichier Tulard », en référence au nom du fonctionnaire de la préfecture de police qui l'a réalisé. Ces fiches sont utilisées pour des contrôles réguliers, mais servent surtout de base pour les nombreuses rafles.

En 1942, cette collaboration s'intensifie car le territoire du Sud, la zone dite « libre », est désormais occupée par les Allemands suite au débarquement allié en Afrique du Nord. De plus, les collaborationnistes les plus convaincus arrivent au pouvoir et franchissent un pas supplémentaire dans la politique antisémite.

Ainsi, à partir de 1942, une nouvelle décision allemande oblige les Juifs à porter l'étoile jaune en premier lieu en zone occupée, puis sur tout le territoire. Les nazis, pensent qu'en voyant les juifs marqués par ce signe distinctif, les Français vont se sentir envahis et donc adhérer à leurs idées antisémites. Au port de l'étoile jaune, s'ajoute le départ depuis la France des premiers convois en direction des camps d'extermination, ce qui signe le début de la responsabilité du régime de Vichy dans le génocide du peuple juif.

Par conséquent, cette déportation ne fut possible que par la création, au préalable de camps d'internement dont trois situés près de Paris. Il s'agit des camps de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Drancy. On estime qu'entre 1941 et 1943, plus de 16000 Juifs, dont près de 4500 enfants, ont été internés dans les deux premiers camps. Ces camps sont gérés par l'administration française, sous le contrôle des Allemands. De plus, presque tous les internés au cours de ces deux années ont été déportés par les nazis certes, mais avec l'assentiment et le concours de l'État français. Très peu en reviendront.

À ces deux camps, s'ajoutent celui de Drancy, cité HLM avant la guerre dans laquelle aucun Français ne veut vivre, qui devient le principal lieu de transit avant un départ pour Auschwitz-Birkenau.

[2. La rafle du Vélodrome d'Hiver \(16 et 17 juillet 1942\)](#)

Afin de remplir ces camps d'internement et ces convois vers les camps de la mort, des rafles de juifs ne vont cesser de se multiplier. Tout d'abord, les premières arrestations de Juifs

ont lieu dès 1940 mais elles sont, à l'origine, individuelles et concernent surtout des hommes étrangers ou apatrides. C'est pourquoi, elles n'engendrent ni dénonciations, ni réprobations unanimes. Néanmoins, l'opinion publique évolue quand ces arrestations, ces rafles, deviennent collectives et touchent même les Juifs français, les femmes et les enfants.

Parmi les nombreuses rafles qui ont eu lieu durant cette période, une a particulièrement choqué l'opinion des Français et marque profondément les mémoires. Il s'agit de la rafle du Vélodrome d'Hiver, souvent appelée « rafle du Vel' d'Hiv » qui se déroule les 16 et 17 juillet 1942. Cette opération policière d'interpellation et d'arrestation de masse est d'une part, la plus grande réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale mais d'autre part, elle est réalisée par la police française mobilisée par le régime de Vichy.

Ainsi, en juillet 1942, le régime nazi organise l'opération dite du « Vent Printanier » qui signifie une rafle à grande échelle de Juifs dans plusieurs pays européens. De même que les nazis vident les ghettos polonais, les déportations en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark sont entamées ; la France doit donc suivre le mouvement.

C'est ainsi que l'État français mobilise 9000 policiers et gendarmes qui prennent part à l'arrestation des Juifs. Selon les chiffres de la préfecture de police, 13152 personnes sont arrêtées dans Paris et sa banlieue en moins de quarante-huit heures. À cet incroyable chiffre s'ajoute un autre élément qui va profondément marquer l'opinion et les mémoires françaises. Pour la première fois, les femmes (5802), les enfants de moins de 16 ans (4051) et les vieillards ne sont pas épargnés.

Pour arriver à une opération d'une telle ampleur, il ne fait aucun doute que cette rafle a été soigneusement préparée. Les fichiers Tulard ont joué un rôle déterminant dans ces arrestations. Ces fiches sont distribuées aux équipes policières envoyées sur le terrain. Même si l'opération du « vent printanier » est construite par les Allemands, elle est menée du début à la fin sous les ordres de Vichy, de ses dirigeants tels que Pétain, Laval, Leguay, Bousquet et naturellement de l'administration française et policière.

Par ailleurs, après avoir été raflés, ces Juifs sont emmenés vers le camps d'internement de Drancy et surtout vers le Vélodrome d'Hiver. Ce complexe parisien destiné à accueillir de grandes manifestations sportives n'était point adapté pour recevoir une population si nombreuse et si hétérogène. Il est important de souligner ici que pratiquement aucun aménagement n'avait été effectué pour héberger autant de personnes. Ces 12884 individus sont parqués dans l'enceinte du Vélodrome d'Hiver du 16 au 22 juillet et doivent faire face à des conditions de vie atroces où règnent le manque d'hygiène et d'eau et un bruit continu. Dans cette horreur,

les gens sont désespérés, aux graves problèmes sanitaires, s'ajoutent un nombre important de suicides et de tentatives de suicides.

Enfin, le Vel' d'Hiv commence à se vider progressivement, les internés sont transférés dans les camps cités précédemment, à savoir Drancy, Beaune-la-Rolande et Pithiviers avant d'être envoyé, par convoi, vers Auschwitz – Birkenau entre le 17 juillet et le 11 novembre 1942.

Par ailleurs, il est important de préciser ici que les autorités françaises proposent aux Allemands également la déportation des enfants qui n'avait pas été demandée par les nazis. Dans l'attente de la réponse d'Eichmann à Berlin, les Allemands décident de déporter uniquement les adultes. C'est ainsi que les 3000 enfants les plus jeunes restent seuls dans les camps d'internement dans l'attente d'une réponse allemande. Cette autorisation berlinoise arrive le 13 août, mais elle interdit les convois constitués exclusivement d'enfants. Ils seront donc mélangés à d'autres adultes juifs afin d'être déportés au camp d'Auschwitz-Birkenau dont aucun enfant ne reviendra.

Dès lors, les convois vers les camps de la mort se multiplient au départ de la France. On en dénombre vingt pour les mois de juillet et d'août 1942 seulement. En somme, il apparaît évident qu'en 1945 cette communauté soit profondément marquée par la déportation. En effet, un cinquième de la population juive (d'origine française ou étrangère) a disparu dans les camps, et l'antisémitisme spécifique de l'État français, dans un pays qui fut avant-guerre un refuge, a déstabilisé les corps et les esprits perturbant ainsi profondément la mémoire collective.

À ce titre, la rafle du Vélodrome d'Hiver demeure encore et toujours dans les mémoires des Français. Dès lors, elle s'intègre dans le milieu scolaire et en particulier en lycée professionnel où elle est étudiée en tant que situation dans le programme de première bac professionnel, comme exemple emblématique de la politique antisémite de l'État français mais également comme une représentation totale d'un aspect de la collaboration de Vichy avec l'Allemagne nazie.

[3. Les camps d'internements de la région toulousaine](#)

La région toulousaine n'est pas épargnée par la politique de Vichy et donc par la présence de plusieurs camps d'internements dans lesquels sont enfermés des républicains Espagnols mais également des Juifs Français ou étrangers.

Ainsi, ces camps deviennent des antichambres de la Solution finale. Dès août 1942, des convois entiers remplis de nombreuses familles juives partent en direction de Drancy qui ne

représente qu'une étape vers Auschwitz où elles y sont gazées. Par exemple, près de Toulouse, les camps de Noé et du Récébédou y envoient en 1942, quatre convois de familles juives. Cette année-là, l'Archevêque de Toulouse, Monseigneur Saliège dénonce des scènes épouvantables à l'intérieur de ces deux camps et en réclame avec insistance la fermeture.

En effet, le camp du Récébédou, situé sur la commune de Portet-sur-Garonne, au sud de Toulouse, dans lequel les conditions de vie sont à peu près satisfaisantes au début, se dégrade rapidement par manque de médicaments et d'une alimentation insuffisante. On dénombre en 1941, 739 internés dont la moitié ont plus de 60 ans et sont atteints d'affections graves. Pendant l'hiver 1941-1942, le froid, la faim et les épidémies font 118 morts, et au total ce sont 314 personnes, dont 254 Juifs, qui perdent la vie.

De plus, en février 1941, la préfecture de la Haute-Garonne récupère et transforme en lieu d'internement pour les personnes âgées et les malades, le camp de Noé. Les internés s'y divisent en deux sous-ensembles : républicains espagnols réfugiés et juifs allemands âgés et avec une grande proportion de femmes. Les conditions de vie y sont si dures que 150 d'entre eux meurent pendant le mois qui suit leur arrivée. On estime ainsi qu'à Noé au moins 202 Juifs sont morts entre 1941 et 1944.

De ce fait, aucun département du Sud-Ouest n'a échappé aux rafles qui se multiplient avec l'arrivée des Allemands en Zone sud.

C- Les mémoires de Vichy

La mémoire d'un État, d'une nation, d'un peuple, ou plutôt devrais-je dire « les mémoires » viennent de différents vecteurs qu'il paraît primordial de distinguer. Ainsi, comme le fait Henry Rousso dans *Le syndrome de Vichy*, il est possible d'en différencier plusieurs types tels que la vie politique, culturelle, intellectuelle qui ont pris en charge le passé, l'ont reconstruit, interprété, afin de lui donner un sens, tantôt explicite et volontaire, tantôt implicite et fortuit, générant ainsi divers types de mémoires qu'on peut qualifier de mémoire nationale ou étatique, de mémoires partisans, de mémoires associatives.

De plus, il est essentiel d'ajouter à cette analyse les récepteurs de ces mémoires, soit les Français, l'opinion publique que Henry Rousso qualifie de « mémoire diffuse³ ». En effet, si tous les citoyens français reçoivent les idées, celles-ci sont modifiées, transformées,

³ ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Points Histoire, 1990.

retravaillées en fonction de leurs propres pensées, histoires, représentations, sensibilités. Alors comment savoir quelles mémoires de ces « années noires », du Régime de Vichy est restée aujourd'hui chez les Français et en particulier chez des élèves de Première bac professionnel ? Quelles représentations ont-ils de cette période historique ? D'où vient cette mémoire ? Est-elle collective ou bien diffuse ? Avant de questionner les représentations des élèves d'aujourd'hui, il paraît fondamental de s'interroger et d'analyser l'évolution des mémoires depuis la fin de l'État français jusqu'à nos jours. C'est pourquoi, j'appuierai mon analyse sur les ouvrages de trois historiens :

- ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Points Histoire, 1990.
- LABORIE, Pierre, *Le chagrin et le venin. Occupations. Résistance. Idées reçues*, Folio Histoire, 2014.
- ROUSSO, Henry, CONAN, Eric, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Pluriel, 1994.

Par ailleurs, on observe une évolution des mémoires de Vichy entre l'immédiat après-guerre et aujourd'hui. En effet, l'historien Henry Rousso distingue quatre périodes, quatre « phases⁴ » :

- De 1944 – 1954 : ce sont les mémoires immédiates⁵. Les Français doivent faire face directement à l'événement, à ses conséquences et surtout à ses contradictions, ce qui génère de nombreux conflits. Il s'agit pour Henri Rousso de la « phase de deuil ».
- De 1954 – 1971 : le souvenir de Vichy s'adoucit dans la mémoire des Français aidés par la création du mythe du « résistancialisme ». Au moyen de cette idée, on cherche à minorer l'influence et le poids de Vichy sur la crise française mais également à faire croire que tous les Français ont résisté pendant cette période.
- De 1971 – 1974 : « le miroir se brise et les mythes volent en éclat⁶ » selon Henry Rousso. Avec la fin du mythe résistancialiste provoqué en outre par le célèbre film de Marcel Ophüls *Le chagrin et la pitié*, les Français doivent faire face à la vérité : l'attentisme.

⁴ ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Points Histoire, 1990.

⁵ Idem

⁶ Idem

- De 1974 à nos jours : Avec le réveil de la mémoire juive, c'est le début de la « culpabilité collective⁷ » et de l'obsession dans les mémoires.

1. [1944 – 1971 : les mémoires immédiates](#)

1.1 [La « phase de deuil »](#)

Tout d'abord, le mythe fondateur de l'après-Vichy viendrait du Général de Gaulle qui pose dès le 25 août 1944 les premières pierres à l'édifice basé sur son propre imaginaire dans lequel les Résistants sont, peu ou prou, absents de la Libération de la France qui n'a eu besoin de personne.

Concernant l'existence de l'État français, il est voué au même sort. En effet, selon les mots de Charles de Gaulle : « *La République n'a jamais cessé d'être. Vichy fut toujours et demeure nul et non avenu* ». On peut voir dans ces mots la volonté d'oublier rapidement ces événements peu glorieux pour la France et de retrouver dans les plus brefs délais ce qui fait le pays, soit une République.

Mais le général ne pouvait à lui seul gérer à la fois les impératifs du rétablissement de l'ordre républicain et fournir une image lisse d'événements troubles vécus par des millions de Français, souvent dans des situations bien différentes. C'est pourquoi, ce mythe amorcé, ne sera réellement installé que bien plus tard, et pour peu de temps.

1.2 [Le mythe résistancialiste](#)

À partir de 1954, la France connaît une période d'expansion économique. C'est ainsi que se met en place la création d'un mythe pour contrebalancer ce passé sombre, celui du Résistancialisme dans lequel le pays aurait connu des hommes providentiels, des individus hors du commun soutenus par un peuple unanimement résistant. En effet, les Français auraient tous rejoint le combat de ces hommes en s'engageant dans la Résistance. Toutes les forces politiques auraient participé à ce combat créant dans ce sens une histoire nationale glorieuse.

Ainsi à partir de 1964, le Concours général de la République est créé, il permet de récompenser tous les ans les meilleures copies des petits français participant au Concours national de la Résistance et de la déportation. En effet, dans les ouvrages scientifiques, dans les

⁷ ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Points Histoire, 1990.

films, dans les romans, la Résistance fait vendre, alors que Vichy et la Collaboration deviennent des sujets secrets, dont on évite fortement de parler.

Cependant, à partir d'une réalité avérée, mais réductrice, le petit nombre de résistants organisés, la vulgate avance des affirmations articulées dans la logique de l'argumentaire cohérent qu'on connaît : alors que la Résistance a été ultra-minoritaire dans la nation, comme les chiffres le démontrent avec seulement 2% de la population française active ou reconnue comme telle, le mensonge du mythe résistencialiste a permis d'inventer la mémoire d'une France unanime dressée contre l'occupant. Ce mythe a masqué le renoncement d'un pays soumis au vainqueur, acquis au régime de Vichy et objectivement complice de ses forfaits.

Toutefois, longtemps solidaire du souvenir de la déportation, de l'héroïsme, du sacrifice et du martyr étendu à celui des populations, la Résistance quitte progressivement la place primordiale qu'elle tenait dans la mémoire des années de guerre pour se retrouver à la périphérie. Depuis les années 1970-1980 ce sont le génocide des juifs, la collaboration d'État et la France de Vichy qui occupent le centre.

2. Les changements d'orientation mémorielle de 1971 à nos jours

2.1 L'explosion des mythes

Par ailleurs, quant au reste de la population, même la grande majorité peut-on dire, qui n'a été ni résistant ni pour autant collaborateur mais qui a simplement essayé de survivre en attendant que des jours meilleurs arrivent, on observe une évolution des représentations notamment à partir des années 1970. Cette longue passivité, longtemps décrite par les mots de lâcheté collective, encore entendue parfois, reste le fait et l'argument toujours avancés comme irréfutables. Avec, toutefois un glissement sémantique : ce sont aujourd'hui les termes plus atténués « d'abdication, d'inertie ou d'attentisme opportuniste qui désignent plus généralement l'apathie de la masse⁸ ».

De surcroît, toutes ces images, ces réactions qu'auraient eu les français de ces années noires restent ancrées dans la mémoire collective et se propagent sans arrêt avec une certaine évolution au fil des décennies. Entre résistencialisme, collaborationisme ou attentisme, le rôle des Français de cette époque se partagent entre ces trois catégories qui semblent imperméables.

⁸ ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Points Histoire, 1990.

Mais comment se sont mises en place ces visions dans la mémoire collective des Français ? Qui y a participé ?

On peut sans doute citer, en outre, le film de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié* qui a largement contribué à mettre en place dans les années 1970 ce qu'il reste aujourd'hui de la vision de l'Occupation et de la Résistance. C'est ainsi que depuis, la vision de cette France occupée, à la télévision comme dans les livres d'histoire, est celle d'un pays immobile, préoccupé de survivre dans sa grande majorité, enfermé dans un attentisme marqué par l'opportunisme, allant jusqu'à une indifférence coupable aux minorités persécutées, avec des deux côtés opposés deux minorités déclarées équivalentes, les résistants et les collaborateurs.

Dans ce sens, l'historien Henry Rousso s'intéresse précisément aux vecteurs de ce qu'il appelle le « syndrome de Vichy⁹ » et notamment à « l'écran des années noires¹⁰ ».

En effet, il apparaît évident que le cinéma a joué un rôle particulièrement important dans la transmission du souvenir et donc des mémoires. D'abord devenu dès les années 1930 un loisir de masse, il est un indicateur significatif des mentalités contemporaines.

Ensuite, pendant la guerre même, il a exercé une grande influence sur les esprits. Les actualités filmées comme les films de pure propagande étaient une source majeure d'information. Enfin, mieux que d'autres formes d'expression, le cinéma a permis, parfois, d'évoquer le refoulé et l'indicible, grâce à l'impact immédiat des images d'archives, ou la force des reconstitutions aussi imparfaites fussent-elles.

D'après l'étude de l'évolution des représentations cinématographiques de l'après-guerre jusqu'à nos jours réalisée par l'historien, on remarque que « le cinéma n'a qu'à de très rares moments, anticipé l'évolution des mentalités. Il en est plutôt la cristallisation la plus manifeste et celle qui imprègne le plus car il produit ce que peu de livres d'histoire, voire de romans sont capables de recréer : la proximité soudaine de l'événement lointain, événement non vécu par les générations suivantes et de surcroît, souvent occulté ou modifié dans les mémoires ».

Afin de poursuivre l'étude de l'impact provoqué sur les mémoires par le cinéma et en particulier le film de Marcel Ophüls ainsi que de compléter l'évolution et la mise en place de l'imaginaire collectif, la lecture du livre de Pierre Laborie apparaît très éclairante. Ce professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse est spécialiste de l'histoire de l'opinion publique sous le régime de Vichy. Il revient dans cet ouvrage sur les mythes de la Résistance

⁹ ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Points Histoire, 1990.

¹⁰ Idem

et de l'Occupation dans l'imaginaire français en cassant les idées reçues. Il démontre ainsi comment une vision de l'Occupation et de la Résistance s'est mise en place dans la France des années 1970 mettant en exergue l'image d'un pays immobile, préoccupé de survivre, indifférent aux persécutions, à la terreur et coupé en deux par les résistants et les collabos. Deux tribus aux effectifs aussi marginaux les uns que les autres.

Pierre Laborie, comme Henry Rousso attribuent une fois encore une grande place au film *Le Chagrin et la Pitié* qui joue un rôle capital dans la construction de cette opinion. Il sert ici de point de départ à l'ouvrage. Il explique également pourquoi ce film a installé une nouvelle instrumentalisation de l'histoire dans lequel ressort l'idée d'une France lâche alors que la collaboration n'a jamais été soutenue par l'immense majorité de la population.

D'une part, cela explique pourquoi, à partir des années 1970, après l'effondrement des « mythes dorés du résistancialisme¹¹ » et le rappel des non-dits sur les heures noires de la collaboration, les Français se sentent désormais coupables. On parle alors de culpabilité collective.

D'autre part, en quatre ans, soit de 1971 à 1974, les Français voient s'écrouler le fragile équilibre instauré depuis les années 1950, qui permettait de ne plus parler de cette période sombre de l'histoire nationale. Désormais, les langues se délient et laisse place à l'obsession du souvenir après 1974.

2.2 L'obsession du malaise

Ainsi Pierre Laborie explique qu'en France, comme partout, « le rapport au passé est ainsi un des ressorts déterminants de la construction identitaire, selon un processus complexe, remodelé en permanence où, on le sait, le savoir de l'histoire tient un rôle inégal¹² ». Les années noires y ont toujours une place à part, mais leur sens a changé selon lui. La suspicion et la crainte d'être abusé, sur fond de culpabilité, ont modifié la nature de la relation que les Français entretenaient avec ce moment de leur passé et sans doute, au-delà, avec leur histoire. L'historien souligne ici un point important, la portée de la rupture culturelle qui s'est produite vers la fin du XXème siècle en perturbant les représentations du temps de guerre qui peuplaient jusque-là l'imaginaire national.

¹¹ LABORIE, Pierre, *Le chagrin et le venin. Occupations. Résistance. Idées reçues*, Folio Histoire, 2014.

¹² Idem

Tout d'abord, cette rupture est marquée par la renaissance d'une mémoire juive qui révèle et fait rejaillir l'horreur de la Shoah et l'implication en outre de l'État français dans ce génocide. Cette nouvelle période surgit, en outre, par l'arrivée de soubresauts tels que le procès Barbie, l'affaire Darquier de Pellepoix ou encore l'inculpation d'anciens fonctionnaires de Vichy. Dans ce climat, l'extrême droite revient sur le devant de la scène et fait place au négationnisme et au révisionnisme.

II- Le procédé expérimental mis en place

A- Un programme et des Ressources

L'Histoire en classe de lycée professionnel doit susciter la curiosité des élèves, développer leur esprit critique, permettre de connaître davantage les hommes, leurs différences et leurs similitudes afin de mieux les comprendre¹³. Cette matière représente deux heures d'enseignement en moyenne par semaine pour les élèves. Ce programme s'inscrit tout comme celui de l'enseignement moral et civique, dans le cadre de la formation de l'individu et du citoyen. Ce dernier se situe sur le temps long. En effet, en trois ans de lycée les élèves étudient cinq siècles d'Histoire.

1. Le programme d'Histoire en Lycée professionnel

Tout d'abord, la classe de Seconde Baccalauréat professionnel est consacrée à l'étude du XVIème et du XVIIIème siècle très axée sur une histoire européenne mettant en scène plus spécifiquement les humanistes, les explorateurs, les colonisateurs puis les révolutionnaires dans les quatre sujets d'étude de cette première année de lycée. Sur ces quatre sujets, seulement trois sont retenus par l'enseignant et étudiés avec les élèves.

Ensuite, le programme de la classe de Première Baccalauréat professionnel se recentre sur l'histoire de France du XIXème au XXème siècle à travers quatre sujets d'étude. Deux thèmes permettent d'aborder avec les élèves l'histoire sociale du pays :

- Être ouvrier en France (1830-1975)
- Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours

¹³ Bulletin officiel spécial n°2 du 9 février 2009

Les deux autres sujets d'étude laissent une place particulière à l'histoire politique du pays au XXème siècle. Il s'agit d'étudier :

- La République et le fait religieux depuis 1880
- De l'État français à la IVème République (1940-1946)

Dans ces quatre sujets d'étude qui doivent tous être traités avec les élèves, l'histoire des représentations et leur évolution se place au centre.

Enfin, en classe de Terminale Baccalauréat professionnel, l'histoire n'est plus étudiée d'un point de vue chronologique mais thématique. En effet, cette dernière année de lycée professionnel est consacrée à l'histoire du XXème siècle à travers des grands thèmes comme l'analyse du rôle des États-Unis, la remise en cause et la reconstruction de la puissance européenne, l'apparition sur la scène politique des pays du Sud tels que l'Inde et l'Algérie ainsi qu'une ouverture sur les grands enjeux du temps présent comme le terrorisme.

Par ailleurs, tous ces sujets d'étude s'accompagnent de l'analyse de situations qui correspondent à la traditionnelle étude de cas en géographie. Ces situations d'apprentissage doivent permettre aux lycéens d'analyser un corpus documentaire et de s'appropriier des notions nécessaires pour comprendre le sujet d'étude. Cependant, chaque situation ne traite qu'un aspect du sujet, il est donc essentiel de bien articuler la situation choisie avec le sujet d'étude.

Cette situation correspond à une séance d'une heure que l'enseignant choisi de placer où il le souhaite dans la séquence. Les programmes proposent au moins deux situations par sujet d'étude, le professeur en choisit une. Ces dernières peuvent être divisées en trois catégories. Une qui correspond au temps court ou moyen de l'événement comme par exemple la rafle du Vel d'Hiv. D'autre qui s'insère dans la longue durée comme Être ouvrir à ... et enfin des situations centrées sur un acteur de l'Histoire par exemple : Jean Moulin et l'unification de la Résistance. Celles-ci permettent de mettre l'accent sur des individus traduisant ici de l'importance des acteurs dans l'événement historique.

2. [Un mémoire et un sujet d'étude](#)

Ainsi ce mémoire ayant pour sujet *les Mémoires de Vichy*, s'inscrit dans le cadre du programme d'Histoire de Première Baccalauréat professionnel qui a pour thème central : État et société en France de 1830 à nos jours. Cette réflexion s'inscrit plus précisément dans le sujet

d'étude : De l'État français à la IVème République (1940-1946). Celui-ci couvre une période très restreinte, seulement six ans, au regard du programme. Cependant, ces six années marquent une période charnière de l'histoire de la France contemporaine puisqu'elles s'ouvrent en 1940 par la chute de la IIIème République remplacée par le régime de Vichy et se terminent en 1946 avec la naissance de la IVème République et les réformes fondamentales qui l'accompagnent.

Ce sujet d'étude est à traiter dans le cadre du thème central de l'année de première. L'enseignant doit donc veiller à se centrer sur l'étude du cas français sans se laisser emporter dans l'analyse de l'ensemble de la Seconde guerre mondiale. Les événements servent de trame de fond et doivent être mentionnés uniquement pour expliciter la situation française. Ainsi, le professeur présente aux élèves les principales caractéristiques du régime de Vichy telle que la Révolution nationale ou encore sa collaboration avec l'Allemagne nazie révélant ainsi sa responsabilité dans le génocide juif notamment grâce à l'étude d'une des deux situations. Puis il explique la mise en place de la IVème République qui peut débiter par l'analyse de la seconde situation à travers la mise en place d'une Résistance unifiée.

Par ailleurs, les six années dont font l'objet ce sujet d'étude, permettent au professeur d'étudier les caractéristiques totalement opposées de ces deux régimes qui se succèdent. Cette opposition se retrouve dans les deux situations proposées. D'une part la collaboration active du régime de Vichy avec la rafle du Vel d'Hiv et d'autre part, la résistance qui participe fortement au retour de la République en France.

Dans ce sens, l'analyse de ce temps court doit amener les élèves à prendre conscience de la place des possibles dans l'histoire et du poids de l'engagement individuel politique et citoyen notamment avec l'étude de la situation : Jean Moulin et l'unification de la Résistance. En effet, il s'agit d'un moment clé du programme d'histoire pour réfléchir sur la responsabilité individuelle ou l'impact des idéaux sur les choix.

Ce mémoire qui tend à analyser les représentations des élèves concernant le Régime de Vichy doit en premier lieu débiter par une analyse précise des ressources officielles dont le professeur dispose pour réaliser sa préparation de séquence pour ce sujet d'étude.

Ainsi, celles-ci demandent de s'attacher « à tracer une image claire des deux régimes¹⁴ » soit entre l'État français de Pétain et de Laval qui renverse la République et qui se caractérise par un « régime raciste (lois juives), antidémocratique (interdiction des partis et des

¹⁴http://cache.media.eduscol.education.fr/file/voiepro/71/2/VoiePro_Ressources_HGEC_1_Hist_04_EtatFIVRepublique_162712.pdf [consulté en mars 2019]

centrales syndicales, charte du travail, milice) » et qui collabore avec l'Allemagne nazie qui s'oppose à « la Résistance intérieure et extérieure qui prépare le retour de la démocratie, remise en place dès la libération du territoire¹⁵ ».

En ce qui concerne les situations au programme, au nombre de trois en 2009, elles ne sont plus que deux en 2013. La situation ayant pour sujet : Le programme du Conseil National de la Résistance a disparu, il est désormais traité obligatoirement à l'intérieur même du sujet d'étude.

À ce titre, les deux situations restantes contribuent « à tracer une image claire des deux régimes¹⁶ ». En effet, on traite la collaboration du Régime de Vichy avec la situation intitulée : la rafle du Vel d'Hiv et la Résistance avec celle destinée à : Jean Moulin et l'unification de la Résistance.

D'une part, la première situation traite ainsi la collaboration à travers un exemple précis et emblématique de la politique antisémite de l'État français soit, son implication active dans la déportation des Juifs de France lors de la rafle du Vélodrome d'Hiver. Le professeur doit, comme l'indique les Ressources pour la voie professionnelles présenter aux élèves, afin qu'ils comprennent tous les aspects de cet événement parisien, « la politique de l'État français sur l'ensemble de la période, dans les différentes zones, depuis les premières lois antisémites et l'annonce de la collaboration¹⁷ ». Il s'agit ainsi de montrer que la rafle du 16 juillet 1942 et les journées qui l'entourent ont été réalisées par les gendarmes et policiers français révélant ainsi la collaboration active du Régime de Vichy qui est bien souvent méconnue des élèves.

D'autre part, la seconde situation au programme depuis 2013 concerne Jean Moulin et l'unification de la Résistance. Elle illustre la volonté d'un combat pour le retour à la démocratie et à la République avec toutes les difficultés que cela engendrent.

Aussi, cette situation a un double objectif. En effet, elle met en lumière un témoin et acteur de l'histoire en la personne de Jean Moulin mais également les complications pour unifier tous ces mouvements de résistance.

C'est ainsi que les élèves doivent connaître d'une part, l'itinéraire personnel de Jean Moulin, homme politique de la IIIème République révoqué par Vichy qui s'engage rapidement auprès du Général de Gaulle qui lui confie des missions d'une importance capitale et d'autre

¹⁵http://cache.media.eduscol.education.fr/file/voiepro/71/2/VoiePro_Ressources_HGEC_1_Hist_04_EtatFIVRepublique_162712.pdf [consulté en mars 2019]

¹⁶ Idem

¹⁷ Idem

part, « *la nécessité et la difficulté de faire travailler ensemble mouvements de Résistance et organisations politiques ou syndicales et de les rallier à la France Libre*¹⁸ ». L'objectif est de montrer aux élèves le grand nombre de difficultés rencontrées telles que la complexité des réseaux, les oppositions des idéaux et des politiques internes mais également le danger constant dans un contexte d'Occupation.

Après avoir analysé le programme et les ressources de la voie professionnelle concernant ce sujet d'étude en classe de première baccalauréat professionnel, deux camps se dessinent clairement dans cette France des années 1940.

D'un côté, se trouvent les collaborateurs, hommes politiques de l'État français, antisémites et antidémocratiques aidés par une partie de la population française.

De l'autre côté, se situe la République affaiblie mais combattante avec le Général de Gaulle à la tête en Angleterre ainsi que Jean Moulin et de nombreux réseaux de Résistance sur le terrain prêts à se battre et à préparer le retour de la démocratie dans le pays des droits de l'Homme.

Cette vision de cette période des années noires est totalement juste d'un point de vue historique mais amène à s'interroger sur les représentations données aux élèves, sur la place de la Mémoire des lycéens. Il semble que seules deux attitudes aient été possibles durant cette période : la collaboration ou la résistance. Or cette représentation rapide et facile pour des élèves est quelque peu trompeuse quand on sait que la majorité des Français a adopté une attitude attentiste, se contentant d'essayer de survivre dans cette époque de crises et de privations.

C'est pourquoi, il apparaît judicieux de questionner la Mémoire des élèves, quelles sont leurs représentations de ces années 1940 avant d'avoir étudié ce sujet d'étude mais aussi après ? L'objectif étant de leur montrer d'une part, l'opposition entre le régime de Vichy antisémite et antidémocratique et la IV^{ème} République et les grandes lois sociales qui vont symboliser les trente glorieuses et l'État providence et d'autre part, que les élèves aient une vision globale et juste des choix des Français durant ces six années. La place de la mémoire et des représentations de celle-ci sont essentielles dans ce sujet d'étude comme l'a montré l'analyse scientifique qui précède.

¹⁸http://cache.media.eduscol.education.fr/file/voiepro/71/2/VoiePro_Ressources_HGEC_1_Hist_04_EtatFIVRepublique_162712.pdf [consulté en mars 2019]

Ainsi il paraît intéressant d'analyser et de comparer le traitement du sujet d'étude de deux manuels scolaires pour prolonger le questionnement.

B- Deux manuels, deux propositions différentes pour un même sujet d'étude

Afin de poursuivre la réflexion engagée dans ce mémoire, il semble indispensable de comparer deux manuels de lycée professionnel offrant des propositions différentes sur le sujet d'étude étudié : De l'État français à la IV^{ème} République. Ainsi, deux manuels ont nettement retenu mon attention dans l'approche particulière qu'ils offrent de cette thématique. Il s'agit des manuels :

- Histoire Géographie Enseignement moral et civique, Tome unique BAC PRO (2^{de}, 1^{re}, Tle) publié aux Éditions Delagrave Magnard, sous la direction de Dominique Brunold-Jouannet, en mars 2016.
- Histoire Géographie Éducation civique, 1^{re} BAC PRO publié aux Éditions Hachette Technique en mars 2014.

Le Delagrave Magnard, plus récent de deux années, s'appuie sur le Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. Rédigé sous la direction de Dominique Brunold-Jouannet, il a été réalisé avec la contribution de six autres professeurs de lycée professionnel tels que Lauriane Boussange, Yann Hurdiel, Laurys Le Marrec, Nadège Magne, Isabelle Sinigaglia et Raphaël Vaudoin.

En ce qui concerne le Hachette Technique, il s'appuie quant à lui sur le Bulletin officiel n°42 du 14 novembre 2013. Ce manuel possède des pages détachables qui permettent de rédiger directement les activités dessus pour chaque élève. Il a donc un double emploi : cahier d'activités et manuel de cours car une leçon est écrite pour chaque sujet d'étude.

Par ailleurs, ce livre a été réalisé par sept personnes de différents corps de métier. En effet, on trouve deux IEN Histoire-Géographie, deux professeurs de Lettres-Histoire, un professeur agrégé d'Histoire-Géographie, un IEN Lettres-Histoire et Géographie et un IA-IPR en Histoire Géographie.

Afin d'analyser le traitement de ce sujet d'étude dans ces deux manuels scolaires, j'étudierai, dans un premier temps, la façon dont est traitée la partie leçon, puis dans un second

temps, la mise en scène des deux situations au programme soit la rafle du Vel d'Hiv et Jean Moulin et l'unification de la Résistance.

1. Deux manières de traiter la partie leçon

Tout d'abord, on observe dans le manuel Delagrave Magnard, très rapidement, une nette opposition entre collaboration et résistance, État français et République. Cette dualité se trouve tant dans la formulation des situations que dans la partie leçon. En effet, dès la première page consacrée au sujet d'étude, il est écrit : « *Collaborer ou résister : deux attitudes face à l'Occupation*¹⁹ », laissant ainsi penser que seuls deux choix sont possibles à cette époque et que donc tous les Français étaient soit résistants, soit collaborateurs dans les représentations des élèves qui peuvent lire cette page. Cette représentation qui semble marquée par les mémoires immédiates ici est quelque peu trompeuse comme cela a été démontrée précédemment dans cette réflexion. Cette formule a d'autant plus de résonance ici puisqu'il n'apparaît aucune problématique dans l'ensemble des pages consacrées à ce sujet d'étude qui pourrait venir atténuer cette affirmation.

De plus, les documents proposés aux élèves pour étudier ce sujet d'étude sont classés dans deux parties bien distinctes qui s'intitulent :

- A- *L'État français : Révolution nationale et collaboration*²⁰
- B- *La Résistance : un combat pour le rétablissement de la République*²¹

Ces titres et les documents qu'ils renferment, ne laissent pas de place au contexte historique comme la défaite rapide de la France face à l'Allemagne nazie et la chute de la IIIème République qui permettent d'expliquer l'arrivée au pouvoir du régime de Vichy. Ce contexte est présenté dès le début du sujet d'étude à travers plusieurs photographies légendées ainsi qu'une frise chronologique qui permet de situer rapidement le cas français dans la Seconde guerre mondiale et de rentrer directement dans les caractéristiques de l'État français comme préconisé par le programme. Les élèves ne sont donc pas en activité sur le contexte historique

¹⁹ BRUNOLS-JOUANNET, Dominique (dir.), *Histoire Géographie Enseignement moral et civique*, Delagrave Magnard, 2016.

²⁰ Idem

²¹ Idem

puisque'il leur est donné. Ils vont seulement analyser des documents concernant Vichy et le retour de la République en France.

Pour finir, on trouve dans le manuel Delagrave Magnard, l'expression de *La Résistance*, toujours employée au singulier : « *La Résistance : un combat pour le rétablissement de la République*²² » ou encore : « *La Résistance : libération est reconstruction républicaine*²³ », laissant donc suggérer qu'il n'existe qu'une seule forme de résistance, unanime et identique. Cette formulation semble quelque peu curieuse quand on sait qu'il a existé énormément de formes de d'actes de résistance et de nombreuses divergences dans les partis politiques et les idées défendues par ces résistants. Ainsi cette expression doit être nuancée avec les élèves par l'étude de divers documents mais aussi de la situation au programme : Jean Moulin et l'unification de la Résistance. En effet, le programme demande ici de bien mettre en évidence les difficultés de la tâche allouée à cet homme de l'ombre pour réunir et mettre d'accord toutes ces résistances.

Par ailleurs, dans le manuel Hachette technique c'est une approche totalement différente du sujet d'étude qui est proposée. Pour commencer, six problématiques apparaissent dans le manuel et guident ainsi fortement la lecture des événements et des documents. Deux problématiques questionnent l'ensemble du sujet d'étude. Elles sont mentionnées dès la première page :

- *Quelles conceptions de la France s'affrontent entre 1940 et 1944* ²⁴?
- *Quel rôle le Conseil national de la résistance a-t-il joué dans le retour à la République ?*²⁵

On remarque qu'une division par période temporelle du sujet a été réalisée : la première problématique concerne le temps de l'Occupation et donc du régime de Vichy soit les années 1940 à 1944, la seconde traite la reconstruction républicaine de 1944 à 1946.

De plus, le terme de « conceptions » employé dans la première problématique en référence à la résistance face à l'occupant et à la collaboration avec l'Allemagne nazie laisse la

²² BRUNOLS-JOUANNET, Dominique (dir.), *Histoire Géographie Enseignement moral et civique*, Delagrave Magnard, 2016.

²³ Idem

²⁴ AUJAS, Éric, CHATELET Gérard, CORLIN Michel, CRIARD Arnaud, FALCONNET Thierry, FOURNIER Delphine, PROST Alain, *Histoire Géographie Éducation civique*, Hachette Technique, 2014.

²⁵ Idem

place aux représentations des élèves et permet également de les interroger. Par la suite, celles-ci vont être déconstruites ou consolidées, par eux-mêmes, à travers des études de documents. L'élève est acteur de ces apprentissages grâce à cette démarche. Par ailleurs, plusieurs conceptions apparaissent dans ces termes et sont révélatrices de la difficulté pour Jean Moulin d'unifier ces réseaux de résistance. Difficultés que les hommes du CNR et de la IV^{ème} République rencontrent également dans la reconstruction de l'après-guerre.

Enfin, la partie cours de ce manuel se divise en trois parties distinctes :

- 1) *De l'humiliation de la défaite à la Révolution nationale.*

Cette partie joue le rôle de mise en contexte historique. Elle permet aux élèves de comprendre la situation de territoire français sous l'Occupation à travers l'étude d'une carte. Des repères chronologiques permettent aussi aux élèves de se situer d'un point de vue temporel.

Enfin, le contexte permet d'expliquer l'arrivée au pouvoir du Maréchal Pétain et son projet de Révolution nationale aux élèves puisque les deux sont liés.

- 2) *La collaboration et la complicité de Vichy dans le génocide des Juifs.*

La seconde partie concerne un autre aspect du régime de Vichy, celui d'une collaboration active avec l'Allemagne nazie. Par ce titre, on comprend que plusieurs aspects de la collaboration vont être étudiés par les élèves à travers plusieurs documents distincts. Il s'agit évidemment de la part de responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs. Les élèves analysent ici le contexte de la rafle du Vel d'Hiv qu'ils étudient dans le cadre de la situation au programme. Mais cette partie développe également l'idée d'une collaboration totale du régime de Pétain avec l'Allemagne hitlérienne.

Ainsi, les élèves, au travers d'étude de documents, comprennent que l'industrie française, en outre, est au service de l'Occupant tant du point de vue de la main d'œuvre que du matériel.

- 3) *Les Résistances et la reconstruction de la République.*

Cette ultime partie semble très intéressante dans sa formulation. En effet, on parle de « Résistances²⁶ » au pluriel ce qui laisse entendre pour les élèves qu'ils existent plusieurs types de résistance, plusieurs manières de s'opposer à l'Occupant. Par l'étude de plusieurs

²⁶ AUJAS, Éric, CHATELET Gérard, CORLIN Michel, CRIARD Arnaud, FALCONNET Thierry, FOURNIER Delphine, PROST Alain, *Histoire Géographie Éducation civique*, Hachette Technique, 2014.

documents, on comprend qu'il existe une résistance extérieure lancée par le Général de Gaulle depuis Londres le 18 juin 1940. Tout d'abord isolée, puis rejointe par une partie de l'Empire colonial et les soldats des Forces françaises libres dont des Français qui décident de s'enfuir du territoire national, il appelle la population française à continuer le combat, à résister. Cet appel génère les premiers actes de résistance de la Résistance intérieure qui se développent très fortement à partir de 1942. Ce terme de « Résistances » montre également la complexité de l'action de Jean Moulin, tant ces résistances sont multiples.

Enfin, la dernière partie de ce cours permet de comprendre que grâce à l'unification de la résistance, étudiée avec la deuxième situation ainsi qu'à ce qui devient le CNR que la restauration de la République est possible à la fin de la guerre.

Pour conclure, le manuel Delagrave Magnard s'attache à tracer, comme le programme l'indique, « *une image claire des deux régimes*²⁷ » en les opposant constamment et de manière très nette. Néanmoins, il semble réducteur du point de vue de la Mémoire et des représentations des élèves tendant à laisser penser que 50% des Français étaient collaborateurs et 50% dans le camp des résistants.

En ce qui concerne le manuel Hachette technique, on remarque une grande volonté d'expliquer le contexte historique aux élèves avec des repères chronologiques à chaque page, une partie entière consacrée à la défaite contre l'Allemagne qui désorganise complètement le pays et les populations civiles, jetées sur les routes de l'exode. De plus, il se veut plus explicite au sujet de la Résistance française qui est en réalité multiple.

2. Deux approches pour deux situations

2.1 La rafle de Vel' d'Hiv'

Dans le manuel Delagrave Magnard, d'une part, on remarque à nouveau une absence de problématique pour questionner la première situation au programme. Seule une mise en contexte de quelques lignes explique la politique antisémite de l'État français accompagnée de plusieurs dates clefs qui permettent de situer d'un point de vue chronologique le contexte. À cela s'ajoutent cinq documents de natures différentes dont deux photographies légendées qui

²⁷http://cache.media.eduscol.education.fr/file/voiepro/71/2/VoiePro_Ressources_HGEC_1_Hist_04_EtatFIVRepublique_162712.pdf [consulté en mars 2019]

ne font pas référence directement à la rafle ainsi qu'un témoignage écrit et deux extraits d'archives cette fois-ci en lien direct avec l'événement au programme.

Dans cette proposition d'étude de situation, on insiste fortement, à travers la sélection des documents réalisée, sur l'implication et la responsabilité française dans l'arrestation et la déportation des Juifs. En effet, on aperçoit des policiers français sur la photographie. Un autre document est un extrait des archives de la police de Paris dans lequel la rafle du Vélodrome d'hiver est expliquée mettant directement en cause la police française.

Enfin, l'extrait du témoignage d'une assistance sociale présente au Vélodrome les accuse clairement également :

« Pas un seul Allemand ! Ils ont raison. Ils se feraient écharper. Quels lâches de faire faire leur sale besogne par des Français ! Ce sont des gardes mobiles et des jeunes des « chantiers de jeunesse » qui font le service d'ordre²⁸. »

D'autre part, dans le manuel Hachette Technique, deux problématiques permettent d'encadrer la situation étudiée :

- *En quoi la rafle du Vel d'Hiv est-elle révélatrice de la politique antisémite de l'État français ?*
- *En quoi est-elle emblématique de la participation de l'État français au génocide des Juifs d'Europe ?*

À travers elles, on comprend que la rafle du Vélodrome d'Hiver sert ici d'exemple pour représenter la politique antisémite du régime de Vichy. En analysant les documents, on remarque que seulement quatre documents ont été sélectionnés et uniquement un, traite directement de la rafle. Il s'agit de témoignages de survivants ou bien de rapport allemand. Les trois autres documents illustrent la politique antisémite du régime en général et permettent dans ce sens de travailler plutôt sur le contexte.

Aussi, aucun document n'est de nature photographique, l'implication française apparaît moins nettement que dans l'autre manuel. Elle est seulement soulignée par quelques expressions : *« témoignage d'un garde mobile français », « la police française conduira l'action d'arrestation de façon autonome et sous sa propre responsabilité ».*

²⁸ BRUNOLS-JOUANNET, Dominique (dir.), *Histoire Géographie Enseignement moral et civique*, Delagrave Magnard, 2016.

Enfin, ces deux manuels font donc deux propositions bien distinctes pour une même situation. Le manuel Delagrave Magnard insiste fortement sur la responsabilité française dans la rafle du Vélodrome d'hiver en y consacrant tous les documents, sans mentionner les lois antijuives de Vichy ou bien la volonté de lutter contre l'anti-France. Le manuel Hachette Technique quant à lui, laisse une place plus importante au contexte et au caractère antisémite du régime de Vichy, la rafle du Vel d'Hiv devenant son propre exemple.

2.2 Jean Moulin et l'unification de la Résistance

Tout d'abord, le manuel Delagrave Magnard ne donne pas, une fois encore, de problématique. On retrouve un résumé de quelques lignes expliquant le contexte accompagné de repères chronologiques. À cela s'ajoutent trois documents qui font référence à l'itinéraire de Jean Moulin et à sa mission : unifier la résistance afin de fonder le Conseil national de la Résistance qui doit organiser l'affaire politique à la libération. Dans cette situation sont traités de manière égale la vie de cet homme de l'ombre ainsi que la nécessité et la difficulté de faire travailler ensemble mouvements de Résistance et organisations politiques ou syndicales et de les rallier à la France libre. Ainsi l'acteur historique et l'événement sont traités au même niveau.

En ce qui concerne le manuel Hachette technique, on observe, à nouveau, deux problématiques :

- *En quoi l'action de Jean Moulin a-t-elle été décisive pour l'unification de la Résistance ?*
- *Quel rôle Jean Moulin a-t-il joué dans la refondation républicaine ?*

Ces deux questions placent au centre de la situation un acteur de l'histoire, Jean Moulin. Cette idée est renforcée par la sélection de documents réalisée. En effet, cinq documents présentent cette situation, les cinq font référence directement à lui :

- Biographie de Jean Moulin
- Lettre du Général de Gaulle à Jean Moulin
- Mission de Jean Moulin
- Télégramme de Rex (Jean Moulin)

- La République rend hommage à Jean Moulin.

Ce choix de présentation de la situation permet aux élèves de prendre toute la mesure de ce que signifie être un acteur de l'histoire puisque ces documents insistent à la fois sur l'itinéraire personnel de cet homme de l'ombre mais également sur la difficulté de sa mission.

En conclusion, le manuel Delagrave Magnard permet de bousculer les représentations des élèves puisqu'il révèle clairement l'implication des gendarmes et policiers français dans la rafle du Vel' d'Hiv' tandis que le manuel Hachette technique s'attache plus à montrer l'antisémitisme du Régime de Vichy.

Enfin, il s'attarde plus précisément sur la seconde situation car il permet de définir facilement l'action et l'itinéraire de Jean Moulin alors que le manuel Delagrave Magnard montre moins ces aspects en étant plus concis.

C- Représentation des élèves : un questionnaire pour récolter des données

Afin d'étudier la place de la mémoire de Vichy dans la pensée des élèves de Première, j'ai réalisé pour cette recherche un questionnaire. Cet outil me permettait de voir quelles étaient leurs représentations mais également quels en étaient les vecteurs afin de potentiellement les déconstruire.

Ainsi, deux classes de Première du Lycée polyvalent Pierre d'Aragon de Muret ont été sélectionnées pour cette récolte de données réalisée le 22 janvier 2019. Il s'agit d'une classe de Première Gestion-Administration avec un effectif de 28 élèves dont seulement 25 présents le jour de la distribution du questionnaire. La seconde classe est formée de 32 élèves de Première Commerce, 28 élèves y ont répondu. Cela représente donc un total de 53 élèves.

Avant d'analyser les réponses des élèves, il semble important de préciser la composition précise du questionnaire distribué. Formé de onze questions, il comporte neuf interrogations de type questionnaire à choix multiples dont deux où les élèves devaient, après avoir choisi leur réponse, la développer. Les deux autres questions étaient sous forme de phrase impérative comme une consigne. Ainsi, la réponse n'était pas suggérée aux élèves mais interrogeait directement leurs souvenirs.

Enfin, on peut différencier deux grandes catégories de questions. En effet, sept sont de l'ordre de questions historiques demandant des faits précis tandis que les quatre dernières ont pour objectif de voir d'où vient la mémoire des élèves ainsi que leurs représentations.

De plus, aucun travail sur cette thématique n'avait été fait avec les élèves au préalable, ils n'avaient étudié aucun document et ne disposaient d'aucun support lorsqu'ils ont complété ce questionnaire. L'objectif n'était pas ici de réaliser une évaluation formative dans laquelle les connaissances retenues auraient été évaluées. Il s'agissait de partir de leurs représentations, de leurs souvenirs, de leur mémoire dans ce qui serait, plutôt, une évaluation diagnostique, si bien que, leurs connaissances ou méconnaissances n'étaient que le support de leurs représentations.

Pour finir, quatre grands thèmes étaient questionnés dans cette étude. En premier lieu, le régime de Vichy avec trois questions. Trois autres concernaient la rafle du Vel' d'Hiv'. Ensuite, une interrogation avait pour thème la Résistance et enfin les vecteurs des mémoires des élèves étaient étudiés à travers les quatre dernières questions.

Afin d'étudier les réponses des élèves de Première, mon analyse sera divisée par les quatre grands thèmes qui apparaissent dans le questionnaire.

1. Le régime de Vichy

Tout d'abord, le questionnaire débute par une consigne à la forme impérative qui demande aux élèves d'expliquer en quelques mots ce qu'est le régime de Vichy. Ainsi aucun indice n'est donné ce qui pourrait suggérer aux élèves la réponse correcte. On remarque que 50% d'entre eux ne savent pas de quoi il s'agit ni à quoi cela fait référence. Seulement 42,5% associe le régime de Vichy au Maréchal Pétain qui le dirige et à la collaboration, deux mots clés qui sont en effet, caractéristique de l'État français. Néanmoins, je ne trouve aucune référence à la Révolution nationale ni à la nouvelle devise ou encore à d'autres membres de l'État français tel que Pierre Laval. De plus, l'expression de collaboration qui revient à plusieurs reprises, certes tout à fait correcte, semble un peu vague néanmoins. De quelle collaboration s'agit-il ? De la participation dans le génocide juif ? De l'aide matérielle et humaine ? La réponse semble donc floue. Les élèves ne savent pas ou bien en ont une vague idée.

La seconde question amenait les élèves à s'interroger sur la direction de l'État français. Qui prend les décisions ? 55,5% répondent que ce régime est dirigé uniquement par Pétain qui est un dictateur, seul à la tête de la France. Cette réponse peut être ici justifiée par rapport à ce

qu'ils ont étudié en classe de Troisième dans le cadre du programme d'Histoire. On analyse les régimes totalitaires avec le culte de la personnalité, en outre, qui est une des caractéristiques du Maréchal dans l'État français. Cette idée peut laisser suggérer qu'il règne en maître absolu sur la France d'autant qu'il obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 et qu'il est l'inspirateur de la Révolution nationale ainsi que de l'antisémitisme de Vichy. Néanmoins, il n'est pas le seul membre du gouvernement. Pierre Laval, acteur fondamental de la collaboration avec l'Allemagne et François Darlan sont également aux commandes.

Enfin, la dernière question relative au régime de Vichy abordait les raisons de la collaboration avec l'Allemagne nazie demandant aux élèves les circonstances qui l'avaient entraînée. 50% des élèves choisissent de répondre que le régime de Vichy a collaboré « *dans l'espoir d'obtenir des avantages, des conditions de vie plus faciles pour les Français* ». On peut donc remarquer ici que le caractère profondément antisémite de l'État français n'apparaît pas. Cette collaboration d'État, dans divers domaines, pratiquée par Pétain et les différents personnages de Vichy est vue uniquement dans l'espoir d'obtenir pour la France un rôle de second dans l'Europe de « l'ordre nouveau ». Le Maréchal aurait-il encore gardé une petite image de « sauveur » dans les mémoires des jeunes Français ? Ce personnage historique et ses représentations dans les mémoires semblent être ambiguës comme nous allons le voir par la suite.

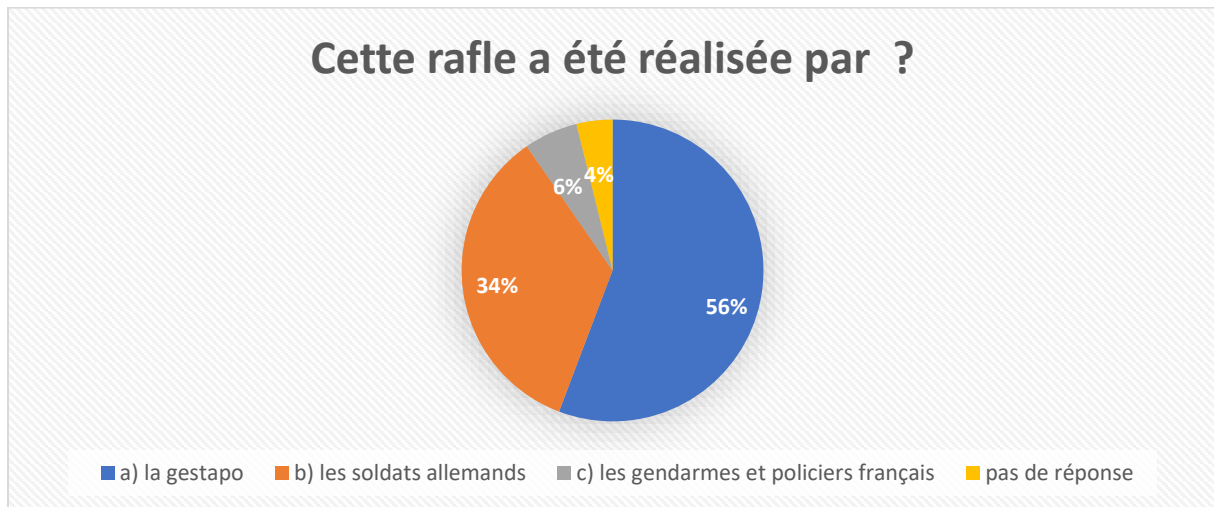
2. La rafle du Vel' d'Hiv'

La seconde thématique du questionnaire concernait la rafle du Vel' d'Hiv' qui est une des deux situations au programme. L'objectif de ces questions étaient de voir les représentations des élèves face à cet événement marquant de la politique antisémite du régime de Vichy pendant la Seconde guerre mondiale. Ainsi, une phrase à la forme impérative demandait aux élèves « d'expliquer en quelques lignes ce qu'est la rafle du Vel' d'Hiv' ». 79,5% ont répondu qu'ils ne savaient pas de quoi il s'agissait. Cette absence de réponse pose question quand on sait que cette journée et celles qui ont suivies sont étudiées au collège et qu'un film français en a même raconté l'histoire (*La Rafle* réalisé par Roselyne Bosch en 2010). Seuls deux élèves ont pu expliquer clairement et justement ce qui s'était passé ce jour-là.

Nonobstant leur absence de réponse, lorsqu'on demande aux élèves qui a réalisé cette rafle, 56% répondent par la gestapo et 34% par les soldats Allemands. Ces réponses montrent que malgré leur méconnaissance de la rafle du Vel' d'Hiv', les élèves associent le mot « rafle » à celui du camp ennemi laissant penser que les arrestations et les déportations des Juifs étaient

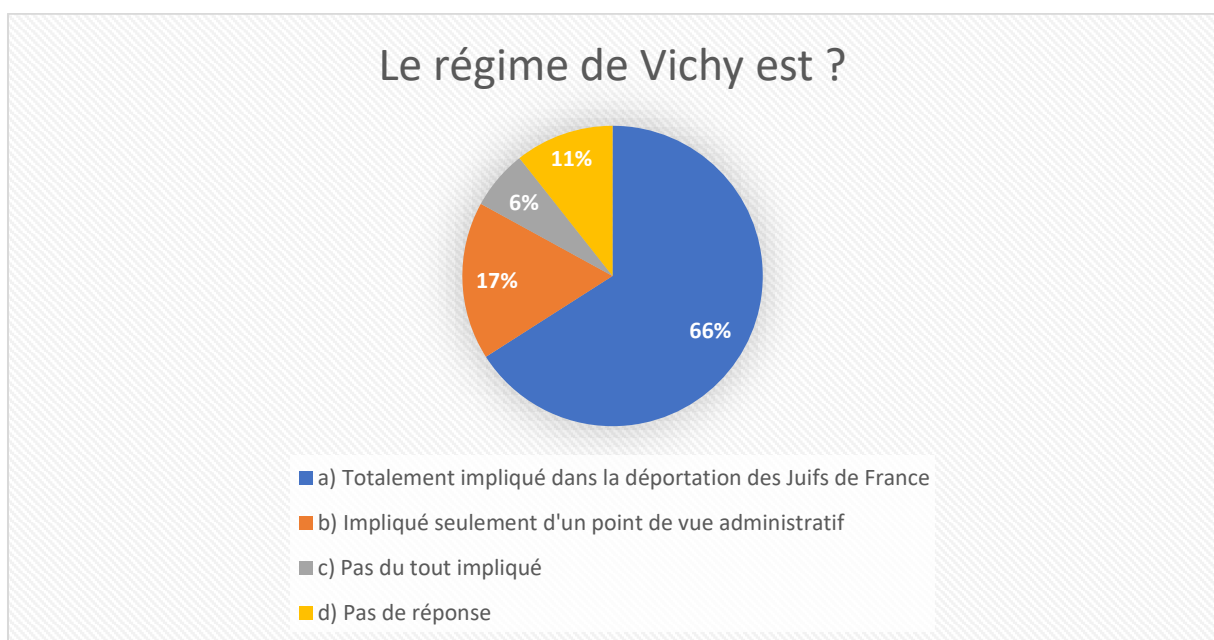
faites seulement par eux. Ainsi, seuls 6% des élèves reconnaissent que cette rafle a été organisée par les gendarmes et policiers français.

Diagramme circulaire de la question 5 :



Néanmoins cette réponse est quelque peu contredite par l'interrogation qui suit. En effet à la question de l'implication du régime de Vichy dans la déportation des Juifs, 65,9% répondent qu'il est « *totalemment impliqué d'un point de vue matériel et administratif* ». Si les élèves reconnaissent cet élément, qui est totalement juste par ailleurs, pourquoi ne disent-ils pas que ce sont les Français qui sont à l'origine de cette rafle ? Aussi, pourquoi n'ont-ils pas dit plus haut que l'État français a collaboré avec l'Allemagne nazie « *parce qu'il était entièrement d'accord avec ses idées, en outre, antisémites* » qui était une des réponses proposées ?

Diagramme circulaire de la question 6 :



En conclusion, il semblerait que pour eux, le régime de Vichy soit donc un État autoritaire dirigé par le Maréchal Pétain. Il se caractérise par une collaboration avec l'Occupant dans le but d'obtenir des avantages pour les Français. Il n'a pas participé à la rafle du Vel' d'Hiv' mais est pourtant totalement impliqué dans la déportation des Juifs.

De ce fait, ces deux premières parties du questionnaire sont révélatrices de plusieurs interrogations. En effet, il semblerait que la mémoire des élèves soit quelque peu vague ou bien sélective puisqu'on peut penser au vu de leurs réponses, qu'elle refuse de faire des liens entre les faits et les événements.

3. La Résistance :

Par ailleurs, le troisième thème abordé dans ce questionnaire concerne la Résistance. Cette thématique est étudiée dans le cadre du sujet d'étude de Première Baccalauréat professionnel à travers la deuxième situation au programme soit Jean Moulin et l'unification de la Résistance. Afin d'interroger les représentations des élèves sur ce sujet, une seule question y faisait référence. N'ayant pas souhaité poser des questions trop précises sur les divers réseaux de résistances ni sur les formes qu'elles pouvaient prendre pour éviter de perdre les élèves, j'ai simplement demandé quelle était la position des Français pendant la Seconde guerre mondiale. Quatre réponses étaient proposées aux élèves dont trois entièrement rédigées. La dernière devait être expliquée par les élèves eux-mêmes.

C'est ainsi qu'en analysant les réponses, 47,8% des élèves pensent que les Français « *étaient pour moitié résistants et pour moitié collaborateurs* » et 43,5% croient qu'ils « *étaient presque tous résistants* ». Seulement un élève sur les 53 qui ont répondu au questionnaire affirme que « *peu de personnes étaient vraiment résistants* ». À travers cette question, plusieurs éléments sont à interroger.

D'une part, il semble que les élèves de Première aient une vision très manichéenne de cette période historique. Les Français ont tous fait un choix entre le camp des gentils et le camp des méchants, vision que l'on retrouve dans le manuel Delagrave Magnard analysé précédemment. Cette représentation laisse complètement à l'écart la réelle attitude de la grande majorité des Français, celle de l'attentisme, ni résistants, ni collaborateurs.

D'autre part, l'idée qu'ils aient été presque tous résistants, renvoie à une vision bien précise des mémoires répandues dans les années 1950 tendant à faire croire que la Résistance ait été unanime contre l'Occupant, celle du Résistancialisme. Or on sait que seulement 2% de la population française active a été reconnue comme faisant partie de la Résistance en réalité.

Cependant, à partir des années 1970, ces mythes avaient explosés laissant apparaître l'attentisme de la majorité de la population qui s'était contentée de survivre dans ces années sombres. Néanmoins, il semble que dans la mémoire des lycéens les choses ne soient pas si claires au vu de leur réponse.

4. Les représentations

Enfin, la dernière partie du questionnaire visait à se questionner sur les vecteurs de la mémoire et sur la mémoire elle-même. Quels sentiments génèrent-elles sur les élèves ? Quatre questions étaient consacrées à cette recherche.

Tout d'abord, quand on demande aux élèves ce qu'évoque comme émotion l'Occupation et la collaboration chez eux, 36,4% répondent par un sentiment de tristesse engendré par les milliers de « *morts d'innocents* ». Un sentiment de colère arrive juste après avec 33,9% des réponses. Cette colère provient de « l'horreur », de l'incompréhension face à ces « discriminations », mais également de la collaboration en elle-même avec l'idée de lâcheté qu'elle accompagne pour les élèves.

Dans ce sens, ces réactions fortes des élèves laisseraient suggérer que le régime de Vichy et la Seconde guerre mondiale seraient encore très présents dans leurs mémoires. Pourtant, lorsqu'on leur demande de les situer 71,7% répondent que l'État français leur semble éloigné et 47,8% donne la même réponse concernant la Seconde guerre mondiale. Ainsi, ces résultats laissent penser que les événements se sont fixés dans leurs représentations ainsi et qu'ils sont immuables.

Par ailleurs, la dernière interrogation du questionnaire concernait les vecteurs de la mémoire. Les élèves devaient citer les sources qui leur avaient permis de répondre tout au long de ce questionnaire. Plusieurs réponses étaient directement proposées aux élèves, ceux-ci devaient simplement préciser à quoi ils pensaient en particulier.

C'est ainsi que 45,1% des élèves répondent que les idées et les connaissances qui leur ont permis de répondre viennent de leurs « *souvenirs des cours d'Histoire d'école et de collège* », ainsi que de films à 20,7% tels que *La liste de Schindler*, *Le pianiste* ou encore *Dunkerque*. On peut donc faire deux remarques ici.

En premier lieu, les élèves ont donc eu connaissance de l'Histoire, de ce qu'il s'est réellement passé, étant donné, qu'ils l'ont étudiée en classe. Néanmoins, il semblerait que leur mémoire soit sélective, voire floue, qu'elle ne garde que ce qui est le plus « acceptable » dirait-on.

En second lieu, les films mentionnés par les élèves ne leur ont, à priori, pas permis de répondre au questionnaire car il s'agit de films qui traitent, certes de la Seconde guerre mondiale, mais qui sont bien éloignés du Régime de Vichy ou de la Résistance française. Ces références participent sans doute aux sentiments de colère et de tristesse qu'ils citent lorsqu'ils pensent à cette période puisque l'image est toujours plus marquante, plus « choc » en particulier pour des élèves habitués aux écrans.

En conclusion, cette récolte de données réalisées à l'aide d'un questionnaire avait une double visée : faire un état des lieux des représentations des élèves de Première, savoir quels éléments de la mémoire étaient à reconstruire. Ainsi, il semblerait au vu de leurs réponses que les principales caractéristiques du régime de Vichy soient plus ou moins claires dans leurs mémoires. Il s'agit d'un régime autoritaire dirigé par le Maréchal Pétain engagé dans une collaboration active avec l'Occupant. Quelques aspects restent cependant à reconstruire.

En ce qui concerne la rafle du Vel' d'Hiv', beaucoup de méconnaissances apparaissent ainsi qu'une mauvaise représentation des faits. Il me semble donc très intéressant de travailler sur cette situation au programme dans le cadre de la séquence imaginée sur ce sujet d'étude. L'objectif sera donc de déconstruire les représentations des élèves.

Aussi, il sera de mise d'aborder en classe dans la partie leçon le cas de la Résistance française afin de nuancer leurs mémoires à ce propos. Il sera précisé aux élèves qu'une faible partie de la population française était engagée dans la Résistance et que la grande majorité a fait preuve d'attentisme durant les années noires. Néanmoins, la situation Jean Moulin et l'unification de la Résistance ne sera pas étudiée avec les élèves car il m'a semblé que la mémoire des élèves étaient plus lacunaires sur l'autre situation.

III- Construire et déconstruire les représentations des élèves

A- Présentation des séances imaginées et de leurs objectifs

Afin de reconstruire la mémoire des élèves qui paraissait lacunaire et sélective d'après le questionnaire étudié précédemment, il semblait opportun de réfléchir à plusieurs séances qui permettrait aux élèves de former leurs représentations par eux-mêmes. Dans ce sens, l'objectif n'était pas de donner un cours descendant dans lequel le professeur enseignerait directement le savoir, mais que, bien au contraire, la parole enseignante soit quasiment absente.

Ainsi, l'élève, à travers l'étude de documents d'époque guidée par des questions, cherche et comprend. Il construit directement sa propre représentation, elle ne passe par aucun vecteur mais par une source directe.

C'est dans cette idée que j'ai imaginé deux séances sur le sujet d'étude de première bac professionnel : De l'État français à la IV^{ème} République (1940-1946). En s'appuyant sur le questionnaire qui avait été préalablement distribué aux élèves, il m'a semblé nécessaire d'étudier deux thèmes en particulier dans deux séances différentes à savoir le régime de Vichy et la rafle du Vel' d'Hiv'.

Afin d'étudier ce sujet d'étude, j'ai choisi d'orienter mon propos sur les nombreuses différences qui opposent ces deux régimes à travers deux problématiques centrales : *Quels régimes politiques se succèdent en France de 1940 à 1946 ? Quelles valeurs mettent-ils en avant ?*

Dans ce sens, l'activité d'accroche consiste en la projection de deux photographies aux élèves qui met directement en valeurs ces oppositions. La première est une photographie du Maréchal Pétain au micro prononçant un discours pour expliquer aux Français le choix de l'arrêt des combats datée du 20 juin 1940. Sur la seconde, le Général de Gaulle est représenté au micro de la BBC depuis Londres, il demande aux Français de continuer le combat dans ce célèbre discours du 18 juin 1940.

Pour représenter l'opposition du point de vue de ces deux hommes face à la guerre, ces photographies sont accompagnées de deux citations extraites de ces discours. Pour Pétain, on peut lire : « Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite ». Il met en valeur l'isolement de la France tandis que De Gaulle demande : « La défaite est-elle définitive ? Non ! Car la France n'est pas seule ! », laissant ainsi penser que la Grande Bretagne et les États-Unis soutiennent encore le pays et que la guerre n'est pas encore perdue. L'objectif visé, à travers cette activité d'accroche, est de faire émerger dès le début de la séquence les représentations de élèves.

Par ailleurs, la première séance intitulée : *L'État français* avait pour objectif d'étudier les principales caractéristiques du régime de Vichy et donc de répondre à la problématique suivante : Quelle est la nature du régime politique qui se met en place en 1940 ? Pour cela, la séance a été pensée sous la forme d'un travail collaboratif entre les élèves dont l'objectif était de réaliser la fiche d'identité du régime de Vichy. Ainsi, les 28 élèves sont divisés par groupe de trois élèves pour travailler sur un thème précis à travers une étude de trois documents.

Le premier thème est consacré à *la Révolution nationale* et s'accompagne de la question suivante : *Quelles sont les valeurs associées au Régime de Vichy ?*

Le second traite du *pouvoir personnel*, les élèves doivent à travers les documents, *qualifier le nouveau régime en s'appuyant sur deux éléments en particulier.*

Ensuite, *la collaboration* est étudiée par un autre groupe qui doit répondre à la question suivante : *Quels rapports l'État français entretient-il avec l'Allemagne ?*

Enfin, c'est le thème de *l'antisémitisme* qui est analysé à travers l'interrogation : *Quelles sont les mesures prises par le régime de Vichy à l'encontre des Juifs ?*

Afin de mettre le travail en commun, un groupe pour chacun des quatre thèmes vient au tableau et explique sa réponse au reste de la classe, à travers un document en particulier, sur lequel il a travaillé. Les réponses sont ensuite reportées dans une fiche d'identité consacrée à l'État français sur laquelle apparaît au centre, la photographie du Maréchal Pétain.

De surcroît, la deuxième séance, est encore liée au Régime de Vichy puisqu'il s'agit de l'étude de la situation : la rafle du Vel d'Hiv. Il m'a semblé cohérent de placer à ce moment de la séquence ce sujet car la dernière caractéristique de l'État français étudiée en séance 1 est l'antisémitisme. On comprend ainsi le lien entre cette rafle et le régime de Pétain mais aussi son implication totale dans ces événements. L'objectif de cette seconde séance est de faire mesurer aux élèves la responsabilité de l'État français dans la rafle du Vel d'Hiv.

Pour cela, les élèves étudient cette situation à travers une tâche complexe par groupe de trois élèves. Dans ce sens, ils sont journalistes au magazine l'Histoire et doivent réaliser un article sur la rafle du Vel d'Hiv qui doit expliquer la participation du régime de Vichy au recensement puis à l'arrestation des Juifs, l'organisation de cette rafle, les conditions d'enfermement au Vélodrome d'hiver ainsi que leur internement et leur déportation vers les camps de la mort tel que Auschwitz-Birkenau.

Pour rédiger cet article qui devra répondre aux codes de l'écriture journalistique, ils disposent de quatre documents sur un padlet :

- La fiche d'identité d'Anna Schept arrêtée lors de la rafle du Vel d'hiv, internée à Drancy puis déportée à Auschwitz – Mémorial de la Shoah.
- Une vidéo intitulée : La France collabore au recensement des Juifs – Le site.francetv éducation.
- Une vidéo intitulée : Rafle du Vel' d'Hiv : les conditions d'enfermement – Le site.francetv éducation.

- Un tableau détaillant les convois à destination de Auschwitz – Manuel ?

L'objectif de cette tâche complexe qui s'appuie sur les données du questionnaire est de montrer aux élèves l'implication de l'État français dans la déportation des Juifs. Afin de construire et déconstruire leurs représentations, ce sont les élèves qui sont au cœur de leurs apprentissages dans cet exercice puisqu'ils cherchent l'information directement dans les documents et ne sont guidés par aucune question.

B- Analyse des séances réalisées

Les deux séances consacrées au régime de Vichy et à la rafle du Vel d'Hiv' ont été réalisées avec une classe de Première Gestion Administration. Dès l'activité d'accroche, les élèves ont manifesté un fort intérêt pour l'objet d'étude, ils ont réalisé toutes les activités proposées avec enthousiasme et sérieux. Concernant les représentations, les données récoltées dans le questionnaire ont pu être vérifiées. En effet, certains semblaient avoir des connaissances de base sur la période notamment sur les acteurs : Pétain – Hitler – De Gaulle, tandis que pour d'autres, il apparaissait clairement que ces notions n'étaient pas du tout ancrées dans leur mémoire.

Tout d'abord, la première séance dont l'objectif était d'étudier les principales caractéristiques du régime de Vichy, a été réalisée en une heure. Elle a permis aux élèves de créer une « fiche d'identité » de l'État français à travers un travail collaboratif sur quatre thèmes développés dans plusieurs documents. Le travail s'est avéré être efficace pour les élèves qui ont pu prendre conscience des différents éléments qui composent ce régime grâce à une étude directe des documents. La parole professorale intervenait seulement au moment de la mise en commun pour ajouter une notion, une nuance.

Enfin, la seconde séance concernant la rafle du Vel d'Hiv' a eu lieu le lendemain. Les élèves devaient, par groupe, réaliser une tâche complexe dont l'objectif était de rédiger un article de journal expliquant plusieurs aspects de cet événement en s'appuyant sur des documents de diverses natures. Ainsi, une fois de plus, le professeur n'était là que pour accompagner le travail des élèves. Il ne représente qu'une aide possible pour l'élève. Le savoir ne vient pas de lui, il n'en est pas le vecteur direct. Par ailleurs, on pouvait constater une grande méconnaissance de cette rafle, les élèves ne l'avaient absolument pas et ignoraient totalement l'implication française comme il avait été constaté dans le questionnaire. Les différents groupes ont donc dû construire en décortiquant les documents, grâce à une lecture

minutieuse de chacun d'eux, leurs représentations et leurs connaissances. Celles-ci ont pu être vérifiées dans le rendu de ce travail, soit l'article de journal.

Pour conclure, d'une part, l'objectif de ces différentes séances était, pour les élèves, de construire et de déconstruire leurs propres représentations à travers l'exploitation et l'analyse directes de divers documents. La parole professorale devait être la moins présente possible et ne servait qu'à appuyer ou à développer les notions déjà présentes dans les supports afin que les mémoires des élèves en soient définitivement marquées. Le document devient le vecteur direct de la mémoire car il est à l'origine des représentations.

D'autre part, cette conception de séance qui place l'élève au cœur des apprentissages m'a semblée intéressante pour la classe car j'ai constaté une forte implication des élèves, beaucoup de participation orale et un sérieux dans la réalisation des diverses activités. Le retour sur ces activités a pu être vérifié à travers la rédaction de l'article de journal. Dans ces travaux, les élèves ont très fortement appuyé sur l'implication française dans la rafle du Vel d'Hiv, en effet, on peut lire des expressions telles que : « Les arrestations ont été menées avec la participation de 9000 policiers et gendarmes qui étaient Français », « René Bousquet, chef de la police de Vichy fait une proposition au général Oberg » ou encore : « Ils ont été accompagnés de plus de 300 à 400 militants du Parti populaire français de Jacques Doriot sur l'ordre du gouvernement de Vichy ». Cet enthousiasme face à la réception de ces séances, laisse supposer que leurs mémoires et leurs représentations en seront imprégnées sur la durée.

CONCLUSION

Cette réflexion autour de la Mémoire de Vichy a animé d'une part, ma manière de réfléchir sur ma pratique professionnelle, tout au long de l'année scolaire et d'autre part, a mis en évidence, précisément plusieurs éléments. Tout d'abord, la mémoire des années noires semble être, chez les élèves de baccalauréat professionnel, non seulement très sélective mais aussi très partielle. En outre, comme l'a montré le questionnaire distribué aux élèves, l'implication de l'État français dans la déportation des Juifs est connue mais non reconnue. Ce passé encore traumatique a été « adapté » pour être plus acceptable pour et par les élèves. Ainsi, la majorité de Français attentiste devient dans les représentations des élèves, moitié résistante et moitié collaboratrice. Dans ce sens, la rafle du Vel' d'Hiv' très méconnue des élèves, est organisée et réalisée par les soldats allemands ainsi que la gestapo.

De plus, il faut se pencher sur les vecteurs de cette mémoire partielle afin de comprendre les écarts entre mémoire et histoire. Comme l'a souligné le questionnaire, pour la majorité des vecteurs indirects, prennent leur source dans plusieurs domaines tels que le cinéma, les cours d'Histoire de collège, les livres... On peut ainsi supposer que ces représentations ne sont pas ancrées dans les mémoires mais naissent à partir de vecteurs audio ce qui me laisse penser que le savoir n'ait pas acquis par les élèves mais leur est transmis.

Dans ce sens, il m'a semblé intéressant pour construire et déconstruire ces mémoires de faire travailler les élèves directement sur les documents. Deux raisons principales permettent de justifier cette méthode d'apprentissage. Tout d'abord, le document se présente, à mon sens, comme le moyen le plus pertinent afin de mettre en œuvre son enseignement. En effet, il se place au centre des apprentissages. Par ailleurs, l'étude de document occupe une place prépondérante dans les capacités que les élèves doivent maîtriser. En outre, ils doivent être capable en Première de présenter à l'oral ou à l'écrit de manière synthétique les informations contenues dans une série de documents complémentaires. C'est pour ces raisons que j'ai choisi d'utiliser cette didactique dans la séquence d'enseignement, faisant l'objet du programme de Première baccalauréat professionnel.

D'un point de vue pédagogique, il m'a paru formateur pour les élèves de changer de méthode de travail en histoire, leurs représentations ont évolué et se sont reconstruites. Cependant, seul le temps pourra mesurer l'évolution des mémoires de Vichy. Quelles seront les représentations des années noires dans la mémoire collective des Français dans les années et les siècles à venir ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Points Histoire, 1990.
- LABORIE, Pierre, *Le chagrin et le venin. Occupations. Résistance. Idées reçues*, Folio Histoire, 2014.
- ROUSSO, Henry, CONAN, Eric, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Pluriel, 1994.

Film :

- OPHULS, Marcel, *Le Chagrin et la Pitié*, 1971.

Manuels :

- BRUNOLS-JOUANNET, Dominique (dir.), *Histoire Géographie Enseignement moral et civique*, Delagrave Magnard, 2016.
- AUJAS, Éric, CHATELET Gérard, CORLIN Michel, CRIARD Arnaud, FALCONNET Thierry, FOURNIER Delphine, PROST Alain, *Histoire Géographie Éducation civique*, Hachette Technique, 2014.

Webographie :

- Sur les grandes rafles de Juifs en France :
<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-grandes-rafles-de-juifs-en-france>
[consulté en février 2019]
- Sur le régime de Vichy :
<http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/f-m-s/2011-12/expos105/Vichy.pdf> [consulté en octobre 2018]
- Sur la rafle du Vel' d'Hiv :
<https://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/premiere/article/vel-d-hiv-comment-a-ete-organisee-la-rafle> [consulté en mars 2019]
<https://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/premiere/video/l-organisation-de-la-rafle-du-vel-d-hiv> [consulté en mars 2019]

ANNEXES

Annexe n°1 : Questionnaire distribué aux élèves

Questionnaire :

1) Explique en quelques mots ce qu'est pour toi le régime de Vichy :

2) Le régime de Vichy était dirigé :

- a) uniquement par le maréchal Pétain, il prend toutes les décisions.
- b) par le Maréchal Pétain et ses ministres.
- c) par les ministres du Maréchal, Pétain a simplement un rôle de représentation.

3) Le régime de Vichy a collaboré avec l'Allemagne nazie :

- a) parce qu'il était obligé, il n'a donc pas eu le choix.
- b) dans l'espoir d'obtenir des avantages, des conditions de vie plus faciles pour les Français.
- c) parce qu'il était entièrement d'accord avec ses idées, en outre, antisémites.

4) Explique en quelques lignes ce qu'est la rafle du Vel d'hiv' selon toi :

5) Cette rafle a été réalisée par :

- a) la gestapo.
- b) les soldats allemands.
- c) les gendarmes et policiers français.

6) Selon toi, le régime de Vichy est :

- a) totalement impliqué dans la déportation des juifs de France (d'un point de vue administratif et matériel)
- b) impliqué seulement d'un point de vue administratif.
- c) pas du tout impliqué.

7) Selon toi, pendant la seconde guerre mondiale, les Français étaient :

- a) pour moitié résistants et pour moitié collaborateurs.
- b) presque tous résistants.
- c) presque tous collaborateurs.

d) autre :

8) Lorsque tu penses à l'Occupation et à la collaboration, cela évoque chez toi :

a) un sentiment de colère. Pourquoi ?

b) un sentiment de culpabilité. Pourquoi ?

c) un sentiment de tristesse. Pourquoi ?

d) de l'indifférence. Pourquoi ?

e) autre :

9) D'où te viennent les idées et les connaissances qui t'ont permis de répondre tout au long de ce questionnaire ?

a) de mes souvenirs des cours d'Histoire d'école et de collège.

b) de témoignages entendus. Lesquels ?

c) de livres lus. Lesquels ?

d) de films vus. Lesquels ?

e) de documentaires visionnés. Lesquels ?

10) Le régime de Vichy te semble :

a) très éloigné.

b) éloigné.

c) assez présent.

d) très présent.

11) La Seconde Guerre Mondiale te semble :

a) très éloignée.

b) éloignée.

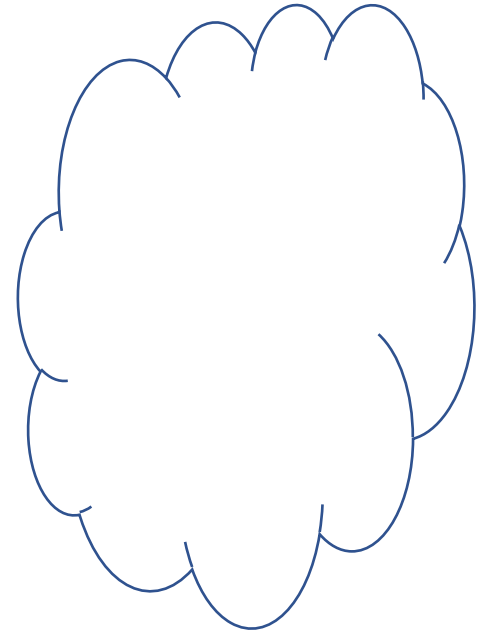
c) assez présente.

d) très présente.

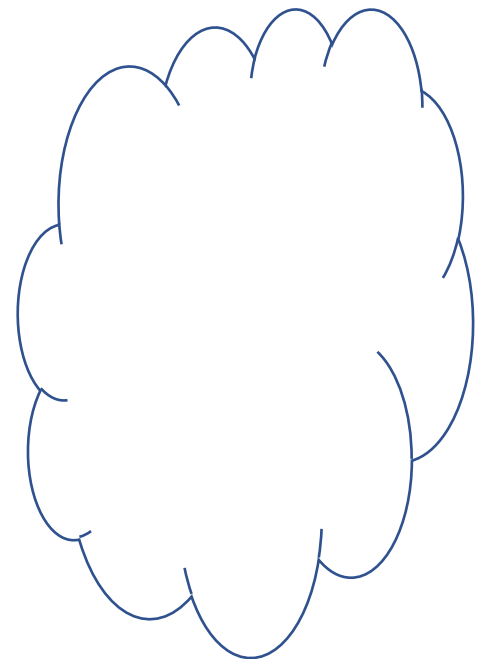
Annexe n°2 : Fiche activité élèves

Séquence : De l'État français à la IVème République (1940-1946)

Problématiques : Quels régimes politiques se succèdent en France de 1940 à 1946 ? Quelles valeurs mettent-ils en avant ?



« Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite. »



« La défaite est-elle définitive ? Non ! Car la France n'est pas seule ! »

Séance 1 : L'État français

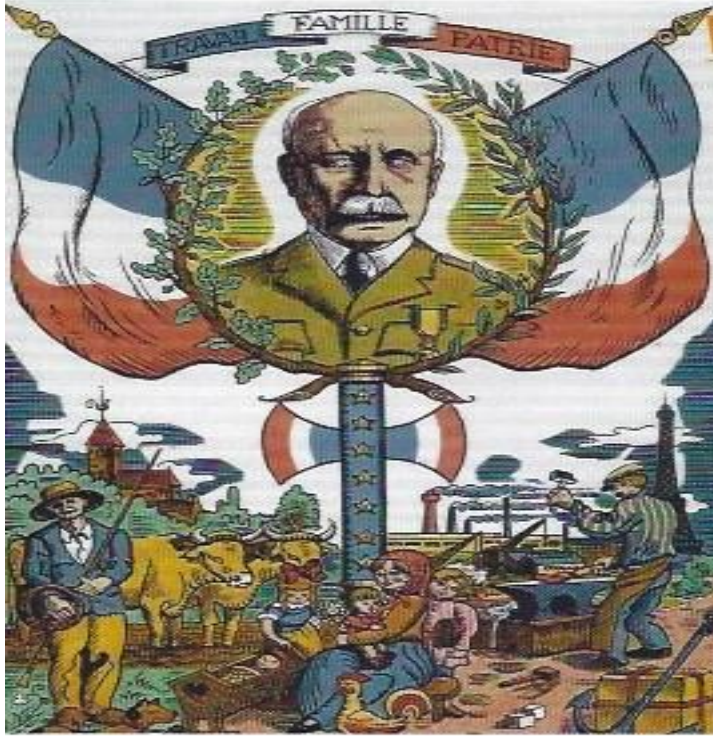
Notions : État français, Révolution Nationale, collaboration, antisémitisme.

Problématique : Quelle est la nature du régime politique qui se met en place en 1940 ?

Dossier :

1. Révolution nationale : Quelles sont les valeurs associées au régime de Vichy ? Pour la restitution orale, justifiez votre réponse en vous appuyant sur un document.
2. Pouvoir personnel : Qualifiez le nouveau régime (2 éléments). Pour la restitution orale, Justifiez votre réponse en vous appuyant sur un document.
3. Collaboration : Quels rapports l'État entretient-il avec l'Allemagne ? Pour la restitution orale, justifiez votre réponse en vous appuyant sur un document.
4. Antisémitisme : Quelles sont les mesures prises par le régime de Vichy à l'encontre des Juifs ? Pour la restitution orale, justifiez votre réponse en vous appuyant sur un document.

1. Révolution nationale :



La Révolution nationale, imagerie Vichy, 1942.



La femme sous Vichy, affiche de 1941.



La Révolution nationale, affiche éditée par le gouvernement de Vichy en 1942.

2. Pouvoir personnel :



- 1) Pièce de monnaie, 1939.
- 2) Pièce de monnaie, 1941.



Couverture d'un journal hebdomadaire, 1941.

- a.** Nous, maréchal de France, chef de l'État français
Vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940,
Décrétons:
- Article 1**
1. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
 2. Il exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres.
 3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.
 4. Il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.
 5. Il dispose de la force armée. [...]
 9. Il ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des Assemblées législatives.

Actes constitutionnels du 11 juillet 1940

- b. Art. 1.** Philippe Pétain, maréchal de France, chef de l'État français, est nommé citoyen d'honneur [...].
- Art. 2.** Dans tous les documents officiels et sur tous les monuments publics de cette commune seront enlevées ou grattées toutes les inscriptions comportant les mots « République française » ou la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ces inscriptions seront remplacées par les seuls mots « État français ».
- Art. 3.** Le buste symbolique dit de la Marianne sera enlevé de la salle de la mairie et remis au grenier. En remplacement il sera fait l'acquisition d'un buste de la sainte de la patrie Jeanne d'Arc.
- Art. 4.** Les portraits des présidents de la République seront de même enlevés et remis au grenier et remplacés par le seul portrait du maréchal de France, chef de l'État français.

Délibération du conseil municipal d'une commune du Cantal
8 septembre 1940

3. Collaboration :



L'entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler, 24 Octobre 1940.

Au début de l'été 1940, presque toute l'Europe est soumise à Hitler. Pétain propose à l'Allemagne une collaboration politique.

La France entre en collaboration
 Communication réalisée par l'amiral Darlan (chef du gouvernement de Vichy), le 14 mai 1941, à l'issue de sa rencontre avec Hitler.
 « C'est la dernière chance qui se présente à nous d'un rapprochement avec l'Allemagne. [...] Si nous collaborons avec l'Allemagne, [...] c'est-à-dire si nous travaillons pour elle dans nos usines, si nous lui donnons certaines facilités, nous pouvons sauver la nation française; réduire à un minimum nos pertes territoriales métropolitaines et coloniales; jouer un rôle honorable – sinon important – dans l'Europe future.
 Pour moi, mon choix est fait : c'est la collaboration. [...] Dans l'état actuel du monde et compte tenu de notre défaite, de notre formidable défaite, je ne vois pas d'autre solution que la collaboration pour sauvegarder nos intérêts. »
 Cité dans *La France sous l'Occupation*, Julian Jackson, Flammarion, 2004.

La France entre en collaboration.

Secteur d'activité	Part de l'activité au service de l'Allemagne	
	1942	1944
Machines-outils	20 %	23 %
Automobile	68 %	77 %
Sidérurgie	100 %	100 %
Caoutchouc	55 %	65 %
Bâtiment - Travaux publics	55 %	80 %
Construction aéronautique	57 %	100 %
Construction navale	75 %	78 %

L'industrie française au service de l'Allemagne.

4. Antisémitisme :

Extrait de la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs
Article 2. L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du Gouvernement, Conseil d'État, [...] Inspection générale des Finances, Cour d'appel, Tribunaux de première instance;
2. Agents relevant du département des Affaires étrangères, [...] préfets, sous-préfets, [...] fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police; [...]
3. Membres des corps enseignants;
4. Officiers des Armées de Terre, de Mer et de l'Air; [...]

Extrait de la loi du 4 octobre 1940 sur « les ressortissants de race juive »

Article 1^{er}. Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet de leur résidence; [...].

Les lois antijuives de Vichy.



Scène de rue à Paris, 1942.

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

AVIS AUX ISRAÉLITES

A la demande des Autorités d'occupation, les Israélites devront se présenter, munis de pièces d'identité, à la Mairie de Champigny (Bureau du Recensement), avant le **2 OCTOBRE, dernier délai**, pour y remplir une fiche d'identité.

Faute de se présenter dans les délais prescrits, les personnes sus-visées s'exposeront aux mesures les plus sévères.

Champigny-sur-Marne, le 26 Septembre 1940.

LE MAIRE :
Gaston CHARDIN

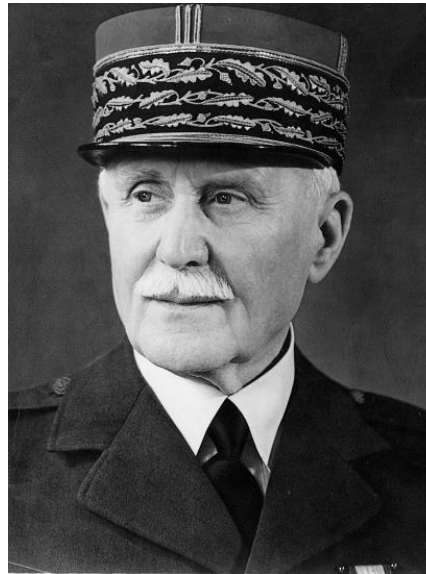
Imp. G. THOMAS - 1, rue de Mulhouse (Chât.-Rouge) - 40000 - 04 79 04 79 04

Recensement des Juifs effectué en mairie, région parisienne, septembre 1940.

Révolution nationale :

Pouvoir personnel :

Collaboration :



Antisémitisme :

Séance 2 : La rafle du Vel d'Hiv

Notions : rafle, internement, déportation.

Objectif : Mesurer la responsabilité de l'État français dans la rafle du Vel d'Hiv.

Tâche complexe par groupe de 3 élèves :

Vous êtes journaliste au magazine l'Histoire, le rédacteur en chef vous demande de réaliser un article sur la rafle du Vel d'Hiv qui doit expliquer :

- la participation du régime de Vichy au recensement puis à l'arrestation des Juifs.
- l'organisation de cette rafle.
- les conditions d'enfermement au Vélodrome d'Hiver.
- l'internement et la déportation des Juifs.

Votre article s'appuie sur des témoignages précis. Il reprend en 25 lignes les codes de l'écriture journalistique et doit contenir :

- un titre d'article.
- un chapeau.
- un compte-rendu détaillé.

Annexe n°3 : Tâche complexe réalisée par un groupe d'élèves :

MACEDO Hanon
CATHALA Charlott
LLINARES Laëticia
JGAH

La Rafle du Vel d'Hiv

La rafle du Vel d'Hiv est souvent appelé la rafle du Vélodrome d'Hiver, c'est l'une des plus grandes arrestations massive de Juifs, elle est réalisé en France pendant la Seconde Guerre Mondiale.

La rafle du Vel d'Hiv s'est réalisé entre le 16 et 17 juillet 1942, il y a plus de 13 mille personnes dont la plus part des personnes étaient des enfants. Ces enfants ont été arrêtés à Paris et en banlieue pour être déplacés. Cette demande a été effectuée par la demande du troisième Reich. Elle est dans le cadre de sa politique d'exclusion des populations juives d'Europe. Elle est organisée en juillet 1942. C'est une rafle qui a une grande échelle de Juifs qui sont dans plusieurs pays européens. Les arrestations ont été menées avec la participation de 9 mille policiers et gendarmes qui étaient français. Ils ont été accompagnés de plus de 3 cents à 4 cents militants du Parti populaire français de Jacques Doriot sur l'ordre du gouvernement de Vichy. A la suite des négociations menées par René Bousquet secrétaire général de la police nationale, les Juifs de nationalité française ont été exclus pendant un certain temps de cette rafle qui concernait juste les Juifs étrangers en France. Plus de 4 mille enfants naissent le plus souvent français mais naissent de parents étrangers. L'état français et les nazis réussissent à négocier une base de 40 000 juifs dont 22 000 adultes de la région Parisienne. Le 16 juin 1942 René Bousquet chef de la police de Vichy fait une proposition au général Oberg de faire livrer 10 000 juifs autrichiens, polonais et tchèques. Cette rafle représente elle seule plus de 42 000 juifs envoyés de France à Auschwitz en 1942. 811 personnes reviendront à leurs villes après la fin de la guerre. En 1979 Jean Leguay qui est représentant du secrétaire général de police nationale sera inculpé pour implication dans l'organisation de la rafle. Mais malheureusement il meurt en 1989 avant de passer au tribunal.

Selon toutes les archives archivées au fur et à mesure de cette rafle, le nombre de personnes qui ont été arrêtés s'élève à 13 152 personnes. C'est ce nombre

qui est gravé sur la stèle de commémoration située à l'emplacement du Vélodrome. Sur ces 13 152 personnes il y a 4 115 enfants qui ne survivront pas à cette déportation vers Auschwitz.

Annexe n°4 : Bulletin Officiel spécial n°2 du 19 février 2009



...Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009

EXPLOITER DES DOCUMENTS POUR ANALYSER UNE SITUATION HISTORIQUE OU GÉOGRAPHIQUE	2 nd e	1 ^{ère}	T ^{le}
En histoire			
• Distinguer la date de production de celle des faits rapportés	X	X	X
En géographie			
Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple, relatifs à la situation étudiée	X	X	X
• Réaliser une carte, un croquis, un schéma fléché relatifs à la situation étudiée			X
Capacités communes aux deux disciplines			
• Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans le document selon des critères donnés	X	X	X
• Identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document	X	X	X
• Rechercher des informations dans un ensemble de documents fournis permettant de contextualiser le document		X	X
• Rechercher en autonomie des informations permettant de contextualiser le document			X
• Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances	X	X	X
• Dégager l'intérêt et les limites du document	X	X	X
• Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire		X	X
• Présenter à l'oral ou à l'écrit de manière synthétique les informations contenues dans une série de documents complémentaires		X	X
• Résumer à l'écrit ou à l'oral l'idée essentielle d'un document ou lui donner un titre	X	X	X

MAÎTRISER DES OUTILS ET DES MÉTHODES	2 nd e	1 ^{ère}	T ^{le}
En géographie			
• Réaliser une carte analytique simple en utilisant un logiciel de cartographie		X	X
• Réaliser une carte de synthèse en utilisant un logiciel de cartographie			X
Capacités communes aux deux disciplines			
• Utiliser des usuels : atlas, manuels scolaires, dictionnaires, les T.U.I.C. (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication)	X	X	X
• Rendre compte à l'oral ou à l'écrit, à titre individuel ou au nom d'un groupe	X	X	X
• Rédiger un texte organisé, respectant l'orthographe, la construction des phrases, en utilisant un vocabulaire historique ou géographique	X	X	X
• Présenter à l'écrit un travail soigné	X	X	X
• Présenter à l'oral un exposé structuré		X	X
• Prendre des notes sur l'exposé du professeur ou d'autres élèves à partir d'une fiche-guide		X	X
• Prendre des notes de manière autonome sur l'exposé du professeur ou d'autres élèves			X
• Distinguer pourcentages et indices	X	X	X
• Utiliser différents moteurs de recherche informatique et exercer son esprit critique sur les sources			X

